

École supérieure d'affaires publiques et internationales
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

*La coopération chinoise en Afrique et ses impacts sur la gouvernance et les droits de
l'homme*

Par
Marie-Eve Blais - 6937639

Sous la direction du professeur Gilles Breton

Mémoire de maîtrise
API 6999T

23 juillet 2014

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	2
INTRODUCTION.....	3
CHAPITRE 1 - L' AIDE CHINOISE AU DÉVELOPPEMENT.....	7
1.1 Bref historique, principes et caractéristiques de la coopération chinoise en Afrique.....	8
1.2 Le soi-disant Consensus de Beijing versus le Consensus de Washington.....	14
1.3 Les motivations et intérêts derrière cette coopération.....	15
1.3.1 Intérêts économiques.....	16
1.3.2 Intérêts politiques.....	20
CHAPITRE 2 – LA PRÉSENCE CHINOISE EN AFRIQUE ET SES EFFETS SUR LA PROMOTION DE LA GOUVERNANCE ET DES DROITS DE L' HOMME.....	25
2.1 Bonne gouvernance et droits de l' homme.....	25
2.2 Les critiques à l' égard de la Chine en Afrique.....	27
2.2.1 Un refuge pour les dictateurs.....	27
2.2.2 Révision à la baisse des standards sociaux et environnementaux.....	31
2.3 Au-delà des critiques.....	33
2.3.1 Les avantages de la coopération chinoise en Afrique.....	33
2.3.2 La Chine veut maintenir une image positive et responsable.....	36
2.4. Évolution possible et probable de la stratégie chinoise : le cas du Soudan...	39
2.4.1 Bref survol des relations Chine-Soudan.....	39
2.4.2 Soutien injustifié à un régime répressif : critiques de la communauté internationale.....	41
2.4.3 Faire partie de la solution.....	42
CHAPITRE 3 – LA PRÉSENCE CHINOISE EN AFRIQUE : COMPLÉMENTAIRE OU COMPÉTITRICE?.....	45
3.1 Coopération triangulaire.....	46
3.2 Le rôle crucial des gouvernements africains.....	49
CONCLUSION.....	52
BIBLIOGRAPHIE.....	54

RÉSUMÉ

La coopération Sud-Sud attire de plus en plus l'attention dans le domaine du développement international, puisque celle-ci apporte une nouvelle façon d'aborder la coopération ainsi que des alternatives nouvelles pour les pays les plus démunis du globe. Parmi les donateurs d'aide dits émergents, la Chine se démarque par sa croissance économique fulgurante et sa volonté d'offrir une coopération qui passe outre la situation politique interne des pays récipiendaires. Cette aide dite « gagnant-gagnant » a particulièrement attiré l'attention des donateurs occidentaux d'aide publique au développement en Afrique subsaharienne, puisque certains d'entre eux craignent que la présence chinoise en Afrique affecte les efforts qu'ils ont déployés jusqu'à maintenant pour promouvoir la bonne gouvernance et les droits de la personne dans la région. Ce mémoire fait ainsi l'état des lieux de la coopération chinoise en Afrique avant d'analyser les éléments et arguments clés, notamment à l'aide de l'exemple du Soudan, qui permettront d'évaluer l'impact de celle-ci. Une attention particulière est également portée à la collaboration qui se doit d'être effectuée entre les donateurs traditionnels et émergents, ainsi que les récipiendaires d'aide. Le mémoire tire la conclusion que la coopération chinoise en Afrique, malgré la présence de plusieurs éléments qui doivent être améliorés, doit être vue comme une contribution au développement de la région et non comme étant une compétitrice des bailleurs de fonds occidentaux.

INTRODUCTION

L'aide publique au développement demeure, encore aujourd'hui, une composante essentielle dans le financement des pays les plus pauvres du globe.¹ Cependant, au même rythme que les sociétés évoluent, l'aide et ses modalités doivent également s'adapter aux changements qui surviennent inévitablement. Les acteurs du développement international ne sont plus les mêmes qu'il y a de cela un demi-siècle. L'époque où les donateurs traditionnels d'aide publique au développement (APD) avaient le monopole sur la manière d'attribuer celle-ci semble être désormais révolue. De nos jours, l'amélioration de la qualité de vie des citoyens des pays en développement engendrée par les investisseurs, les transferts des migrants et les philanthropes est de plus en plus mise en évidence.² Et puis, il y a ces pays du Sud qui, il y a quelques années à peine recevaient encore de grandes sommes d'APD, et qui aujourd'hui, coopèrent à leur tour avec les pays les plus démunis. Nécessairement, par leur double statut de donateur et receveur d'aide, ces pays possèdent un regard différent sur le chemin à suivre vers le développement, et sur la façon d'attribuer l'aide. Ainsi, des pays comme l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud ou la Chine s'insèrent graduellement dans le mouvement de l'APD, offrant de nouvelles alternatives de financement et de coopération, poussant certains auteurs à qualifier ce phénomène de « révolution silencieuse » dans le milieu de l'aide au développement.³ Face à ce nouveau phénomène, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'est d'ailleurs donnée jusqu'en 2014 pour mettre à jour sa définition de l'APD, en y

¹ Serge TOMASI, « Does Aid Have a Future? », *OECD External Financing for Development*, janvier 2014 p. 5.

² David M. MALONE et Rohinton P. MEDHORA, « Development: Advancement Through International Organizations », *CIGI Papers*, no. 31, mai 2014, p. 13.

³ Ngaire WOODS, « Whose Aid ? Whose Influence ? China, Emerging Donors and the Silent Revolution in Development Assistance », *International Affairs*, no. 84(6), 2008, p. 2.

incluant les nouveaux types de contributions offertes aux pays en développement, que ce soit par rapport au financement ou au support technique.⁴ En conséquence, ce mémoire s'inscrit dans la vision qu'il est hautement important de mieux comprendre l'APD et la coopération économique Sud-Sud offerte par les donateurs dits émergents, car leur inclusion dans l'élaboration et leur approbation de cette nouvelle définition de l'aide est cruciale à son bon fonctionnement et respect dans le futur.

« China is the biggest developing country, while Africa is the continent with the greatest number of developing countries. »⁵ C'est par ce raisonnement que la Chine justifie la coopération qu'elle apporte à l'Afrique subsaharienne.⁶ Même si elle n'est pas nouvelle, il est vrai que la coopération et la présence économique chinoise en Afrique a pris de l'ampleur au cours des dernières années. Malgré le fait que la présence chinoise en Afrique soit encore beaucoup plus marginale que l'APD et le commerce entre l'Union européenne ou les États-Unis et ce continent, les critiques sont bien présentes; d'aucuns accusent la Chine d'être le nouveau « colonisateur de l'Afrique ». Effectivement, certaines pratiques chinoises en Afrique sont fortement condamnables. Pourtant, quiconque suit le débat sur le sujet a noté à quel point la Chine insiste sur le développement de liens d'égaux à égaux avec les pays africains, rejetant toutes formes de colonialisme, promouvant la solidarité entre pays en développement. Un des principaux enjeux réside dans le fait que l'aide chinoise ne respecte pas les règles et principes établis par l'OCDE en ce qui concerne

⁴ OECD, *Development Co-operation Directorate (DCD-DAC): External Financing for Development*, 2014, [en ligne], <http://www.oecd.org/dac/financing-development.htm>, (page consultée le 19 juin 2014).

⁵ Tiré de *China's African Policy*, dans Jan WOUTERS *et al.*, *China, the European Union and Global Governance*, Cheltenham et Northampton, Leuven Centre for Global Governance Studies, p. 110.

⁶ Tout au long de ce mémoire, le terme Afrique fera référence aux pays d'Afrique subsaharienne, à moins d'avis contraire.

l'efficacité de l'aide. En effet, la coopération chinoise, dite « gagnant-gagnant », est plus axée sur une relation économiquement profitable pour les deux pays, et passe outre certaines considérations politiques, du fait que la Chine ne souhaite pas s'ingérer dans les affaires intérieures des pays récipiendaires. Or, cette pratique va à l'encontre de celle des bailleurs de fonds occidentaux, qui placent la bonne gouvernance, le respect des droits de la personne et la transparence au centre de leurs préoccupations quand vient le temps d'allouer de l'aide. Face à cela, l'objectif est d'étudier si ces différents points de vue sur le développement engendreront des conséquences importantes, positives ou négatives, sur le développement de l'Afrique. Indubitablement, l'aide offerte par la Chine en Afrique implique plusieurs acteurs et devient de plus en plus complexe et organisée, amenant de nouveaux défis de coordination, mais aussi de nouvelles possibilités de développement potentiellement intéressantes pour les Africains.

Ainsi, dans le but de mieux comprendre quels seront les impacts de l'aide sans conditionnalité offerte par la Chine sur les efforts de promotion de la bonne gouvernance par les donateurs traditionnels, ce mémoire tentera de répondre à la question : le rôle grandissant de la Chine en tant que pourvoyeuse d'aide au développement et important partenaire économique en Afrique subsaharienne représente-t-il une menace à la promotion de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans la région? Ce mémoire soutiendra que malgré des divergences certaines, la présence chinoise ne devrait pas être considérée comme telle. De plus, étant donné que la présence de la Chine en Afrique continuera sans doute à s'élargir et à s'améliorer avec le temps, les bailleurs de fonds traditionnels seront inévitablement appelés à perfectionner leurs pratiques et à coopérer et coordonner davantage avec les bailleurs émergents, dans l'optique d'obtenir une aide plus

efficace et efficiente pour les pays en développement. Il est donc soutenu que la coopération Sud-Sud, ici illustrée par le cas de la Chine et de l’Afrique, doit être vue comme une contribution au développement et à l’APD et non comme étant une compétitrice. Bref, ce modèle de développement alternatif offert par la Chine possède des atouts intéressants dont il serait pertinent de tirer avantage, tout en gardant en tête ses limites intrinsèques.

Afin de répondre à ce questionnement, le mémoire sera divisé en trois chapitres. Pour situer le contexte, le premier chapitre abordera l’aide chinoise au développement en mettant l’emphase sur comment celle-ci diverge de celle qui a été traditionnellement offerte. Il sera ainsi question d’un bref historique, principes et des caractéristiques de l’aide offerte par la Chine. Puis, les motivations derrière cette aide seront abordées. Ensuite, le deuxième chapitre abordera la question de l’efficacité de l’aide chinoise en Afrique subsaharienne et ses effets sur la promotion de la gouvernance et des droits de l’homme. Cette section se penchera tout d’abord sur les critiques qui sont souvent émises à la Chine à ce propos et tentera de relativiser certaines d’entre elles, avant d’illustrer le tout à l’aide de l’exemple du Soudan, où la Chine a finalement vu son rôle évoluer. Finalement, le troisième chapitre abordera comment la Chine, les pays africains et les donateurs traditionnels peuvent et doivent collaborer – la coopération triangulaire – afin d’apporter une aide adaptée et efficace pour sortir les pays Africains de la pauvreté. Finalement, il sera question du rôle crucial que doivent jouer les dirigeants africains pour arriver à cette fin.⁷

⁷ *Méthodologie* : Afin de réaliser ce mémoire, la méthode utilisée a été la consultation de divers articles scientifiques ou monographies spécialisés sur le sujet, de rapports gouvernementaux, d’organisations internationales ou d’ONG et de discours officiels chinois et occidentaux. Des sources primaires telles que des bases de données sur l’aide au développement ont également été consultées.

CHAPITRE 1 - L'AIDE CHINOISE AU DÉVELOPPEMENT

« *Les Chinois nous offrent du concret et l'Occident, des valeurs intangibles. Mais ça sert à quoi la transparence, la gouvernance, si les gens n'ont pas d'électricité, pas de travail? La démocratie, ça ne se mange pas.* »⁸

Avant d'entamer ce premier chapitre qui traitera de l'aide chinoise au développement, il convient de replacer celle-ci dans le contexte plus large de l'aide dite Sud-Sud. En effet, la coopération Sud-Sud peut difficilement être comparée à celle offerte par les donateurs traditionnels⁹ de l'aide au développement; elle est d'ailleurs beaucoup plus modeste. Il est même parfois soutenu que la coopération Sud-Sud ne serait pas de l'aide comme telle, mais plutôt l'expression d'une solidarité qui provient d'expériences communes, faisait donc en sorte que cet appui s'exprime de manière distincte, avec des conditions et des attentes différentes.¹⁰ Néanmoins, compte tenu que le gouvernement chinois lui-même a établi les grandes lignes de l'aide au développement qu'il octroie au sein de son premier livre blanc sur l'aide étrangère de la Chine en 2011, ce mémoire tiendra pour dit que la Chine offre bel et bien de l'aide au développement, ainsi que de la coopération économique. Cela étant dit, ce premier chapitre débute en esquissant les grandes lignes de la coopération chinoise en Afrique par l'entremise de son historique, ses principes et ses caractéristiques, avant de dégager les motivations qui se trouvent derrière la présence chinoise en Afrique.

⁸ Serge Mombouli, conseiller de la présidence, Brazzaville. Cité dans Serge MICHEL et Michel BEURET, *La Chinafrique*, Hachette Littératures, Paris, 2009, p. 9.

⁹ Lorsque ce mémoire fera référence aux donateurs dits traditionnels d'aide au développement, il sera question des donateurs membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Le CAD compte actuellement 29 membres, et aucun des membres du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) n'en fait partie. Pour être membre du CAD, les donateurs doivent notamment posséder des stratégies et des politiques qui visent concrètement à améliorer le niveau de vie des pays en développement, et doivent se soumettre à un système de suivi et d'évaluation. Dans OCDE, *Direction de la coopération pour le développement (DCD-CAD)*, [En ligne], 2014, <http://www.oecd.org/fr/cad/lecomitedaideaudeveloppement.htm>, (page consultée le 22 mai 2014).

¹⁰ Renu MODI (éd.), *South-South Cooperation: Africa on the Centre Stage*, New York, Palgrave Macmillan, 2011, pp. 20-21.

1.1 Bref historique, principes et caractéristiques de la coopération chinoise en Afrique

Contrairement à ce que le terme « donneur émergent » porte à croire, la République populaire de Chine a, depuis qu'elle a vu le jour, toujours offert une certaine forme d'aide aux pays en développement. Pendant l'époque maoïste, dans un souci de lutter contre l'impérialisme et de propager le modèle communiste, la Chine offrait une aide rapide qui visait d'abord à aider les autres pays en développement à se « nourrir et se vêtir », dans l'esprit « des pauvres qui aident des pauvres ».¹¹ Puis, suite à la mort du Grand Timonier en 1976, l'ouverture économique des années 1980 entraîna un changement de mentalité concernant l'aide offerte. Inévitablement, d'idéologique, l'aide est alors devenue un outil au service de la croissance de l'économie chinoise, développant ainsi la formule bien connue aujourd'hui de coopération « gagnant-gagnant ».¹² L'aide offerte à l'Afrique a débuté dès 1956, mais c'est depuis les années 1990 que celle-ci s'est davantage concrétisée et a pris de l'expansion, notamment grâce à l'instauration du Forum sur la coopération Chine-Afrique en 2000, établi pour faciliter le dialogue et la coopération.¹³ Ces sommets rassemblant les chefs d'États africains et chinois (prévus aux six ans) semblent aussi être l'occasion choisie par Beijing pour annoncer les grands projets de l'aide chinoise pour l'Afrique. Par exemple, lors du Sommet de 2006, le président chinois de l'époque, Hu Jintao, a annoncé que l'aide offerte à l'Afrique allait doubler d'ici 2009, ainsi que l'annulation de la dette de certains pays pauvres et très endettés africains.¹⁴

¹¹ CRDI, *Les économies émergentes et l'aide au développement international : Le cas de la Chine*, DPDA, décembre 2007, p. 4.

¹² Meibo HUANG et Peiqiang REN, *China's Foreign Aid and its Role in the International Aid Architecture*, dans Gilles CARBONNIER (éd.), *International Development Policy: Aid, Emerging Economies and Global Policies*, Genève, Palgrave Macmillan, 2012, p. 77.

¹³ INFORMATION OFFICE OF THE STATE COUNCIL, CHINESE GOVERNMENT, *op. cit.*, chapitre 1.

¹⁴ Jan WOUTERS *et al.*, *op. cit.*, pp. 110-111.

Si les motivations derrière l'aide offerte ont évolué au fil des années, les huit principes de l'aide au développement chinoise énoncés en 1964 par l'ancien premier ministre Zhou Enlai sont encore officiellement les mêmes. Ces principes stipulent, entre autres, que l'aide chinoise sera offerte sous le principe de l'égalité et de l'intérêt mutuel, sans condition et à faible taux d'intérêt.¹⁵ Plus précisément, la *Politique de la Chine à l'égard de l'Afrique* de 2006 réitère l'importance d'« entretenir une amitié sincère, [d']assurer les avantages mutuels sur un pied d'égalité, [de] coopérer dans la solidarité et [d']œuvrer à un développement partagé. »¹⁶

Dans le même ordre d'idées, la préface du premier livre blanc sur l'aide au développement chinoise débute par : « La Chine est un pays en développement », soit la raison pour laquelle l'aide doit respecter le principe d'égalité, et se termine avec « l'aide chinoise a émergé comme un modèle avec ses propres caractéristiques ». ¹⁷ En effet, la Chine se distingue de l'aide offerte par le CAD de plusieurs façons. Tout d'abord, le CAD définit officiellement l'aide publique au développement comme étant :

Grants or loans to countries and territories on the DAC List of ODA Recipients (developing countries) and to multilateral agencies which are: (a) undertaken by the official sector; (b) with promotion of economic development and welfare as the main objective; (c) at concessional financial terms (if a loan, having a grant element of at least 25 per cent). In addition to financial flows, technical co-operation is included in aid. Grants, loans and credits for military purposes are excluded. Transfer payments to private individuals (e.g. pensions, reparations or insurance payouts) are in general not counted.¹⁸

¹⁵ THE REALITY OF AID, *La Coopération Sud-Sud : Un défi pour le système de l'aide?*, Quezon City, IBON Books, 2010, p. 12.

¹⁶ MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, *La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique*, 12 janvier 2006, partie II.

¹⁷ INFORMATION OFFICE OF THE STATE COUNCIL, CHINESE GOVERNMENT, *White Paper on China's Foreign Aid*, Beijing, avril 2011, préface.

¹⁸ OCDE, *Development Co-operation Directorate (DCD-DAC): DAC Glossary of Key Terms and Concepts*, [En ligne], 2014, <http://www.oecd.org/dac/dac-glossary.htm#ODA>, (page consultée le 23 mai 2014).

Selon le gouvernement chinois, l'aide officielle au développement chinoise se déploie sous la forme de projets clés en main, de biens et matériaux, de coopération technique, de développement des ressources humaines, de l'envoi d'équipes médicales, d'aide humanitaire d'urgence, de programmes de coopérants volontaires et de l'allègement de la dette.¹⁹ Toutefois, comme le fait remarquer Deborah Bräutigam, spécialiste des relations Chine-Afrique, l'aide chinoise en Afrique est difficile à évaluer et souvent surestimée, car une bonne partie de ce que la Chine offre en Afrique ne peut pas être comptée comme de l'aide publique au développement selon la définition du CAD.²⁰ Il s'agit plutôt de ce que le CAD appelle les autres apports du secteur public (AASP), comme les prêts dont la subvention représente moins de 25%, les crédits aux exportations et le support à l'investissement privé dans les pays en développement.²¹ Autrement, « it would be like reporting US aid to Africa as the revenues earned across the continent by the giant US contracting firms – Bechtel Corporation, Fluor, or Kellogg, Brown and Root (KBR) – or Swedish aid as the turnover of the Swedish company Skanska. »²² En conséquence, l'aide publique au développement chinoise en Afrique est beaucoup plus modeste que ce que l'on pourrait croire, surtout en comparaison aux donateurs traditionnels, comme la figure 1 ci-dessous l'illustre.

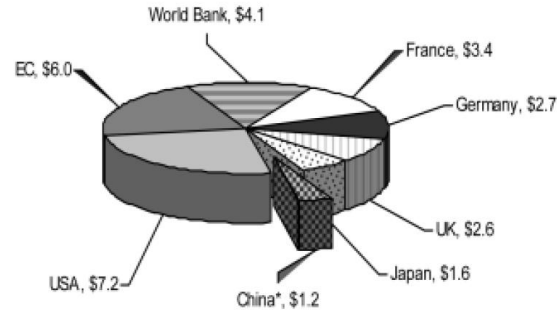
¹⁹ INFORMATION OFFICE OF THE STATE COUNCIL, CHINESE GOVERNMENT, *op. cit.*, chapitre 3.

²⁰ Deborah BRAUTIGAM, « Aid “With Chinese Characteristics”: Chinese Foreign Aid and Development Finance Meet the OECD-DAC Aid Regime », *Journal of International Development*, vol. 23, no. 5, 2011, p. 2.

²¹ Deborah BRAUTIGAM, *The Dragon's Gift: The Real Story of China in Africa*, New York, Oxford University Press, 2009, pp. 164-165.

²² Deborah BRAUTIGAM, « Chinese Development Aid in Africa: What, where, why, and how much? », dans *Rising China: Global Challenges and Opportunities* de Jane GOLLEY et Ligang SONG, Canberra: Australia National University Press, 2011, p. 217.

Figure 1. Aide publique au développement offerte à l'Afrique en 2008 selon différents donateurs



Note: Figures are disbursements. Figures for OECD countries are from the OECD's DAC Statistics. Figures for China are the author's estimates.

Source: Deborah BRAUTIGAM, *The Dragon's Gift: The Real Story of China in Africa*, op. cit., p. 172.

Il est intéressant de noter que pour la Chine, la coopération économique avec l'Afrique provient majoritairement de la catégorie AASP et non de l'APD, comme cela est normalement le cas pour les membres du CAD.²³ Cela va de pair avec la logique chinoise de « trade not aid ». Bref, il est donc difficile de savoir exactement quel est le montant de l'aide offerte par la Chine, puisqu'en plus, celle-ci ne rapporte pas son aide au CAD, comme le font les autres donateurs, et jusqu'à tout récemment, toutes les données à ce sujet étaient gardées secrètes.

Une caractéristique bien connue de la coopération chinoise est qu'elle est offerte sans conditionnalité aux pays en développement. En effet, au contraire, les donateurs traditionnels conditionnent généralement l'aide offerte à certains objectifs économiques ou de bonne gouvernance, par souci de transparence ou d'efficience. Il faut aussi garder en tête que la Chine, tout comme les pays africains, a souffert par le passé des interventions occidentales et de l'impérialisme, et qu'elle souhaite à tout prix éviter de s'ingérer à son

²³ Deborah BRAUTIGAM, « Chinese Development Aid in Africa: What, where, why, and how much? », op. cit., p. 205.

tour.²⁴ De plus, plusieurs chercheurs doutent de l'efficacité de l'aide offerte sous conditionnalité dans le but d'améliorer la situation économique des pays en développement.²⁵ Il est d'ailleurs estimé que l'aide conditionnelle coûte chère à l'Afrique, soit près de 1,6 milliards de dollars américains par an.²⁶ De plus, selon l'ONG *Action Aid*, les 2/3 de l'aide promise par les donateurs traditionnels profiteraient d'abord aux pays donateurs même.²⁷ L'objectif ici n'est nullement de discréditer l'aide offerte par le CAD, mais plutôt de démontrer en quoi l'aide chinoise, différente, peut ainsi sembler attrayante pour les dirigeants africains, en plus d'être plus rapide. En fait, la Chine n'est pas le seul partenaire de l'Afrique qui propose la stimulation de l'économie et du commerce comme solution à la pauvreté. Miser sur des politiques qui favorisent le commerce et les exportations africaines est de plus en plus envisagé par les membres du CAD.²⁸ Ainsi, à tort ou à raison, du point de vue chinois, « la gouvernance est le résultat du développement et non l'une de ses conditions »²⁹, ce qui fait en sorte que leur coopération vise d'abord l'économie et les infrastructures.

La plupart des articles et ouvrages se penchant sur le thème de la Chine en Afrique évoquent la construction du fameux chemin de fer Tan-Zam reliant la Zambie à la Tanzanie. Construit et financé par la Chine dans les années 1970, ce projet d'envergure reste encore l'un des plus gros projets de développement offert par la Chine, et illustre bien

²⁴ Jing MEN et Benjamin BARTON (éd.), *China and the European Union in Africa: partners or competitors?*, Ashgate, Farnham, 2011, p. 219.

²⁵ Ngaire WOODS, *op. cit.*, p. 12.

²⁶ Meibo HUANG et Peiqiang REN, « L'aide étrangère de la Chine dans l'architecture de l'aide internationale », *Revue internationale de politique de développement*, 3 avril 2012, [en ligne], <http://poldev.revues.org/959>, (page consultée le 29 septembre 2012).

²⁷ THE REALITY OF AID, *op. cit.*, p. 65.

²⁸ *Ibid.*, p. 66.

²⁹ Citation de Li Ruogu, président de l'Exim Bank de Chine, dans Valérie NIQUET et Sylvain TOUATI, *La Chine en Afrique : intérêts et pratiques*, Paris, Les études IFRI, 2011, p. 37.

comment les Chinois envisagent le développement.³⁰ En effet, l'Afrique connaît un besoin criant en infrastructures, et le domaine est rarement une priorité pour les donateurs traditionnels, qui privilégient le renforcement institutionnel et la lutte à la pauvreté.³¹ De manière complémentaire, près de 70% de la coopération chinoise concerne des projets d'infrastructures, que ce soit le financement ou la construction de routes, de ports, de chemins de fer, de centrales électriques, d'installations énergétiques ou même de stades et édifices gouvernementaux.³² Cette aide est hautement désirée par les dirigeants africains; en effet, l'incapacité des marchés africains à fonctionner efficacement est largement due aux déficiences des infrastructures, qui empêchent littéralement l'Afrique d'être compétitive sur les marchés mondiaux. Incontestablement, selon le Consortium pour les infrastructures en Afrique: « in most African countries, particularly the lower income countries, infrastructure emerges as a major constraint on doing business, depressing firm productivity by about 40 percent. »³³ En plus, de par leur nature, ces projets peuvent être rapidement réalisés et d'usage immédiat, offrant une grande visibilité, parfois qualifiée de disproportionnée, pour la Chine.³⁴ Miser sur les infrastructures peut certes donner un certain prestige à la Chine aux yeux des Africains et renforcer son image, en plus d'être directement utile pour les investisseurs chinois en Afrique, et pour faciliter l'exploitation des ressources naturelles. Cependant, une autre des raisons fondamentales pour lesquelles la Chine investit dans les infrastructures est parce qu'elle croit que le renforcement de la base économique d'un pays est le point de départ du développement, comme cela a été le

³⁰ Valérie NIQUET et Sylvain TOUATI, *op. cit.*, p. 8.

³¹ Laurent DELCOURT, « La Chine en Afrique : enjeux et perspectives », *Alternatives Sud*, volume 18, 2011, p. 16.

³² *Loc. cit.*

³³ Jing MEN et Benjamin BARTON (éd.), *op. cit.*, p. 195.

³⁴ CONGRESSIONAL RESEARCH SERVICE, *China's Foreign Aid Activities in Africa, Latin America, and Southeast Asia*, CRS Report for Congress, 25 février 2009, p. 4.

cas pour celle-ci. Donc, renforcer la base économique profiterait à l'ensemble de la collectivité, et va ainsi de pair avec la vision chinoise du droit de la collectivité au développement.³⁵

1.2 Le soi-disant Consensus de Beijing versus le Consensus de Washington

De 1978 à 2005, la croissance moyenne du produit intérieur brut chinois a connu un rythme de 9,5% par année, tirant ainsi de la pauvreté absolue des centaines de millions de Chinois. Si près de 40% des paysans chinois étaient pauvres en 1980, ce n'était plus que 11% en 1990 et seulement 5% en 2001.³⁶ Ainsi, en l'espace d'une génération, le gouvernement chinois a réussi ce que bon nombre de dirigeants africains osent à peine rêver, et ce, sans l'instauration d'un système démocratique. Il est donc tout à fait rationnel pour ces derniers de s'intéresser au modèle chinois, plus près de leur réalité, et de vouloir le reproduire à la maison. C'est en référence au fameux Consensus de Washington³⁷ que l'Américain Joshua Cooper Ramo a développé en 2004 l'idée du Consensus de Beijing. Les intellectuels chinois, quant à eux, préfèrent le terme du « modèle chinois », et soutiennent que celui-ci peut certes servir d'exemple pour les pays en développement, mais ne doit pas être vu comme un consensus ou un modèle qui doit être appliqué à la lettre.³⁸ Selon Ramo, le Consensus de Beijing est caractérisé par trois principes: tout d'abord, la croissance économique doit être menée par l'innovation; ensuite, le développement doit être équilibré

³⁵ Laurent DELCOURT, *op. cit.*, p. 17.

³⁶ Loren BRANDT et Thomas G. RAWSKI (éd.), *China's Great Economic Transformation*, New York, Cambridge University Press, 2008, pp. 1-2.

³⁷ Le Consensus de Washington consiste en une série de prescriptions reliées au libre-marché – austérité budgétaire, privatisations, libre-échange, libéralisation de la finance, etc. – imposées à certains pays en développement pendant les années 1980-90 par le FMI et la Banque mondiale, et ayant eu des résultats controversés et souvent contre productifs dans plusieurs pays.

³⁸ Gerald CHAN *et al.*, *China engages global governance: a new world order in the making?*, New York, Routledge, 2012, pp. 34-35.

et durable; et finalement, le développement de la Chine est unique et n'a pas suivi de plan imposé par un autre pays.³⁹ Inévitablement, pour comprendre l'attrait du Consensus de Beijing, il faut tout d'abord comprendre l'échec du Consensus de Washington, qui selon l'ancien économiste en chef de la Banque mondiale Joseph Stiglitz, provient du fait que « the Washington Consensus policies were a mix of policies – it was a long list – and in the long list there were policies that were appropriate for some countries at some times. The problem was that the one-size-fits-all policy meant that the same recipe was pushed on all countries. »⁴⁰ Le modèle chinois diffère également en ce sens qu'il préconise les changements graduels et mesurés plutôt que des changements draconiens. En bref, fort de sa crédibilité engendrée par la croissance économique soutenue de la Chine, le Parti communiste chinois utilise désormais son modèle de développement distinct à des fins de *soft power*⁴¹ et de diplomatie avec l'Afrique, et pour renforcer la voix des pays en développement au sein du système de gouvernance mondiale.⁴²

1.3 Les motivations et intérêts derrière cette coopération

La Chine possède trois grandes priorités historiques en matière de diplomatie et de relations internationales. Il s'agit de maintenir sa souveraineté et son intégrité territoriale, de poursuivre son développement économique et d'inspirer le respect et de maintenir un haut statut international.⁴³ Si l'aide chinoise est grandement motivée par des intérêts nationaux économiques et politiques, la même conclusion semble également pouvoir être tirée des

³⁹ Gerald CHAN *et al.*, *op. cit.*, p. 35.

⁴⁰ Stefan HALPER, *The Beijing Consensus*, New York, Basic Books, 2010, p. 58.

⁴¹ En relations internationales, le terme *soft power* désigne le pouvoir d'un État à influencer les autres non pas grâce à sa force militaire ou son économie, mais par ses institutions, sa culture, son idéologie, ses valeurs, etc.

⁴² Gerald CHAN *et al.*, *op. cit.*, p. 35.

⁴³ Evan S. MEDEIROS, *China's International Behavior*, Santa Monica, RAND, 2009, p. 13.

donateurs du CAD. Par exemple, plusieurs auteurs s'entendent pour dire que l'aide publique au développement canadienne est de plus en plus motivée par des raisons d'intérêt national et de moins en moins pour des raisons altruistes ou humanistes.⁴⁴ En fait, il existe plusieurs raisons pour expliquer pourquoi les États offrent de l'aide étrangère, à savoir pour des raisons humanitaires, dans une optique économique de long terme, pour des questions culturelles, idéologiques, stratégiques ou encore régionales.⁴⁵ Cette section offre un aperçu des intérêts chinois économiques et politiques derrière la présence chinoise en Afrique.

1.3.1 Intérêts économiques

Comme mentionné précédemment, la Chine est un pays en développement dont le but premier reste son propre développement, de là l'importance de la coopération dite « gagnant-gagnant ». En conséquence, parmi les principales raisons qui poussent la Chine à être présente en Afrique, l'économie est un poids lourd. Il est digne de mention de préciser que si l'agence américaine responsable du développement international est située au Département d'État, les divisions chinoises responsables de la coopération internationale sont situées au sein du Ministère du Commerce et au sein de la Banque chinoise d'exportations et d'importations, reflétant ainsi la force du lien entre la coopération chinoise et son économie.⁴⁶ En effet, l'économie chinoise est proactive et prend de plus en plus d'espace. Par exemple, si les États-Unis et l'Europe achètent encore la plus grande part des exportations africaines, celle-ci diminue graduellement au profit des pays émergents, Chine en tête. En effet, en 2011, la Chine s'accaparait 13% des exportations

⁴⁴ Stephen BROWN (éd.), *Struggling for Effectiveness, CIDA and Canadian Foreign Aid*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2012, p. 147.

⁴⁵ Selon Schraeder, Hook et Taylor, dans Deborah Brautigam, *The Dragon's Gift*, *op. cit.*, p. 320.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 15.

africaines, alors qu'en 2000, elle n'achetait que 3,2% de celles-ci.⁴⁷ La politique chinoise appelée *go out* semble aussi avoir été particulièrement efficace pour augmenter la présence chinoise en Afrique. Loin d'être de la philanthropie, cette politique consiste en une série d'incitations, tels des prêts, bourses et centres d'aide afin d'encourager les entrepreneurs chinois à investir à l'étranger, toujours dans une optique « gagnant-gagnant ».⁴⁸ Les intérêts économiques de la Chine en Afrique qui seront ici traités concernent l'accès aux ressources naturelles ainsi qu'aux nouveaux marchés.

Évidemment, la Chine possède un intérêt à peine masqué pour les ressources naturelles dont regorge l'Afrique. Sans surprise, le pétrole brut représente 70% des importations chinoises originaires d'Afrique.⁴⁹ En 2008, la Chine importait d'ailleurs près de 30% de son pétrole, indispensable à sa croissance économique, de ce continent.⁵⁰ Nettement « en retard » par rapport aux compagnies pétrolières occidentales, les Chinois se sont rabattus sur les pays pétroliers moins recommandables, comme c'est notamment le cas au Soudan, où la Chine a littéralement dû construire l'industrie pétrolière.⁵¹ Un rapport de la Banque mondiale indique qu'entre 2001 et 2005, la Chine aurait investi près de 10 milliards de dollars dans le secteur pétrolier dans 15 pays africains (principalement le Soudan et l'Angola). Cependant, il faut garder en tête que des compagnies pétrolières internationales ont déjà investi plus de 168 milliards de dollars en Afrique, et que selon les données de 2006, seulement 15% du pétrole extrait en Afrique avait pour destination la Chine, alors

⁴⁷ AFRICAN DEVELOPMENT BANK *et al.*, *African Economic Outlook 2013*, 2013, p. 14.

⁴⁸ Stefan HALPER, *op. cit.*, p. 97.

⁴⁹ BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, *La Chine et l'Afrique : un nouveau partenariat pour le développement?* Tunis, 2011, p. 33.

⁵⁰ Valérie NIQUET et Sylvain TOUATI, *op. cit.*, p. 9.

⁵¹ *Ibid.*, p. 12.

que 55% trouvait preneur aux États-Unis et en Europe.⁵² Puis, pour soutenir sa croissance effrénée, la Chine compte également beaucoup sur l’Afrique pour s’approvisionner en ressources agricoles, bois et métaux de toutes sortes (cobalt, manganèse, uranium, cuivre, minerais de fer, etc.). Finalement, concernant les ressources naturelles, une des pratiques particulières de la Chine dans le domaine, appelée « le modèle Angolais », consiste à utiliser les ressources naturelles extraites comme mode de remboursement des prêts chinois pour le financement des infrastructures dans ledit pays.⁵³

Certes, la Chine s’intéresse aux matières premières de l’Afrique, et il serait néfaste pour le développement de cette dernière que de rester confinée au rôle d’exportatrice de matières premières, mais il y a plus que cela. « The Chinese are trying to get involved in every sector of our economy. If you look at the West, it’s oil, oil, oil and nothing else. »⁵⁴ Cette citation d’un diplomate nigérian représente bien l’état des lieux en Afrique, puisque les Chinois investissent en effet partout, des télécommunications au textile, en passant par le tourisme et l’industrie alimentaire.⁵⁵ Pour l’anecdote, si les blancs avaient l’habitude de se faire saluer en Afrique par les enfants par des « bonjour toubab » ou « hello mista », il serait devenu de plus en plus fréquent d’entendre des « ni hao, ni hao ».⁵⁶ Effectivement, les investissements sont importants, mais surtout, croissants : au cours de la dernière décennie, les investissements directs étrangers chinois en Afrique auraient augmenté à un rythme de 46% par année.⁵⁷ Cependant, il est important de souligner que près de 60% des exportations chinoises se concentrent dans six pays africains (dont trois d’Afrique du Nord)

⁵² Evan S. MEDEIROS, *op. cit.*, p. 151.

⁵³ *Ibid.*, p. 152.

⁵⁴ Deborah BRAUTIGAM, *The Dragon’s Gift*, *op. cit.*, p. 279.

⁵⁵ Serge MICHEL et Michel BEURET, *op. cit.*, p. 59.

⁵⁶ Soit bonjour en mandarin. *Ibid.*, p. 9.

⁵⁷ Selon le ministère chinois du commerce, dans BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, *op. cit.*, p. 37.

et que 70% des importations chinoises ne proviennent que de quatre pays très riches en ressources naturelles, soit l'Angola, l'Afrique du Sud, le Soudan et la République du Congo.⁵⁸ Inévitablement, l'Afrique représente également un marché en expansion pour quiconque désire tenter sa chance à l'étranger, ou encore, est devenue une destination d'immigration de plus en plus envisagée. Finalement, un secteur prometteur autant pour la Chine que pour l'Afrique pourrait bien résider dans le projet chinois de créer des zones économiques spéciales (ZÉS) en Afrique. En effet, cette stratégie a été cruciale dans le développement économique de la Chine puisqu'elle lui a permis d'attirer les investissements étrangers qui lui faisaient cruellement défaut, comme c'est le cas aujourd'hui en Afrique. Ainsi, répliquer ce modèle en Afrique pourrait permettre à certaines compagnies chinoises de s'installer à l'étranger et améliorerait l'emploi et l'industrialisation africaine. En effet, certains propriétaires d'industries chinoises qui requièrent beaucoup de main d'œuvre et peu de spécialisation (textile et biens manufacturés) songent désormais à se délocaliser, et certaines régions d'Afrique ont de quoi intéresser les investisseurs.⁵⁹ De ce fait, en plus de certains entrepreneurs chinois privés qui ont également percé dans le domaine, le gouvernement chinois pilote, à travers le Ministère chinois du Commerce, un projet de création de six zones économiques spéciales dans cinq pays africains.⁶⁰ Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de ces zones, qui sont présentement pour la plupart en construction, mais l'idée possède un potentiel intéressant pour l'industrie africaine, s'il s'ensuit bel et bien un transfert de

⁵⁸ BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, *op. cit.*, p. 33.

⁵⁹ Deborah BRAUTIGAM et Xiaoyang TANG, « African Shenzhen: China's special economic zones in Africa », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 49, no. 1, mars 2011, pp. 30-31.

⁶⁰ Ces pays sont l'Algérie, l'Égypte, l'Éthiopie, la République de Maurice, le Nigéria (2) et la Zambie. *Ibid.*, p. 28.

technologie et une création d'emplois. Évidemment, pour réellement aider au développement africain, ces zones devront respecter certains standards sociaux et environnementaux de base.

1.3.2 Intérêts politiques

Les événements de Tiananmen en 1989, où le gouvernement chinois a brutalement réprimé les manifestants, auront été marquants pour la Chine à plusieurs égards, ayant même des répercussions sur ses relations avec l'Afrique. En effet, si l'Occident a grandement critiqué la Chine suite à ces événements, ce ne fut pas le cas pour les pays africains, certains l'ayant même ouvertement supportée.⁶¹ De plus, 1989 sonnait la fin de la guerre froide, marquée par un certain désengagement des deux puissances en Afrique, laissant ainsi plus d'espace à la Chine pour y tisser des liens. En conséquence, la Chine en a profité pour y augmenter son aide et sa coopération économique, réitérant ses principes de non-ingérence, forts attrayants aux yeux des dirigeants africains. En effet, promouvoir le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État, la question stratégique de Taïwan ainsi que l'amélioration de l'image de la Chine sont des enjeux primordiaux pour le Parti communiste chinois, et seront maintenant abordés.

Comme évoqué précédemment, la question de la souveraineté et de l'intégrité territoriale est une priorité diplomatique de long terme pour la Chine, et c'est pour cela qu'elle y attache tant d'importance, même lorsqu'il est question de coopérer avec l'Afrique. En effet, le principe de la « Grande unité » de la civilisation chinoise est un concept prôné par les

⁶¹ Kristian KJOLLESDAL, « Foreign Aid Strategies: China Taking Over? » *Asian Social Science*, vol. 6, no. 10, octobre 2010, p. 5.

Chinois depuis le règne du premier empereur Qin⁶², et son intérêt est tout autant crucial aujourd'hui pour les dirigeants chinois qui ont à faire face à de nombreux démêlés concernant les revendications territoriales maritimes et terrestres – litiges non résolus en cours entre autres au Cachemire, en mer de Chine méridionale et en mer de Chine orientale – doivent tempérer des mouvements séparatistes qui menacent l'unité nationale – notamment au Tibet et au Xinjiang – et doivent contrôler l'épineuse question de Taïwan. Maintenir toutes ces unités territoriales dans le giron chinois est crucial pour la Chine à plusieurs égards, souvent pour s'assurer un approvisionnement en ressources naturelles et pour maintenir une unité nationale forte. Pour ne prendre en exemple que le cas du Tibet, souvent médiatisé dû à une certaine sympathie internationale envers le Dalaï-lama, celui-ci représente de surcroît un intérêt stratégique de taille pour les dirigeants chinois : « celui qui contrôle le Tibet domine le piémont himalayen; celui qui domine le piémont himalayen, menace le sous-continent indien; et celui qui menace le sous-continent indien peut à n'importe quel moment se saisir de l'Asie du Sud, et même de toute l'Asie. »⁶³ En plus, protéger la souveraineté et l'intégrité territoriale implique également toute la question du modèle de gouvernance chinois de type méritocratique, et non-démocratique, souvent critiqué par l'Occident. En ne se mêlant pas de politique lorsque vient le temps d'échanger et de coopérer avec des étrangers, qu'ils soient Américains ou Zambiens, le gouvernement chinois s'attend à ce que l'on fasse de même à son égard et se sent ainsi plus libre d'être maître de son développement comme bon lui semble. Finalement, selon les Chinois, la

⁶² Nicolas BERGGRUEN et Nathan GARDELS, *Gouverner au XXIe siècle*, France, Fayard, 2013, p. 95.

⁶³ Claude ARPI, *et al.*, « La diplomatie tibétaine en question », *Diplomatie, affaires stratégiques et relations internationales*, numéro 32, 2008, p. 32.

souveraineté est « la dernière frontière de la dignité » qu'elle, et les pays en développement, possèdent face aux anciens colonisateurs.⁶⁴

La question de Taïwan, souvent qualifiée de décisive quant à la « survie du régime », a toujours suscité un grand déferlement de passion chez les Chinois, principalement puisque le parti communiste a, depuis sa création, inculqué aux Chinois par le biais des livres scolaires, des médias et de la propagande, qu'il en relevait de la plus haute importance pour la nation chinoise. En Chine, il est admis que le régime chinois tomberait s'il laissait Taïwan devenir indépendant sans riposter, car cela porterait un dur coup à sa crédibilité.⁶⁵ En conséquence, vu l'importance de l'enjeu, il est évident que Beijing utilise toutes les opportunités qui lui sont offertes pour faire valoir son principe de l'unicité de la Chine à l'international, et cela est notamment visible en Afrique. Il faut rappeler que la reconnaissance de la République populaire de Chine à l'ONU en 1971 a largement été due à l'appui des pays africains.⁶⁶ Depuis, il s'en est suivi une bataille diplomatique en terres africaines entre Beijing et Taipei, et l'aide offerte est souvent un incitatif pour choisir un camp ou l'autre. Par exemple, au début des années 1990, certains pays dont le Libéria, la Guinée-Bissau et le Lesotho ont décidé de tourner le dos à Beijing et de renouer les liens avec Taipei... pour ensuite renouer avec Beijing quelques années plus tard. Présentement, seuls trois pays en Afrique reconnaissent encore Taipei, soit le Burkina Faso, São Tomé and Príncipe et le Swaziland. La coopération économique entre la Chine et l'Afrique semble bel et bien prendre le dessus; encore récemment, en novembre 2013, c'était au tour de la Gambie à nouer des liens diplomatiques avec Beijing au

⁶⁴ Jing MEN et Benjamin BARTON (*éd.*), *op. cit.*, p. 219.

⁶⁵ Susan L. SHIRK, *China : Fragile Superpower*, New York, Oxford University Press, 2007, pp. 181-186.

⁶⁶ Deborah BRAUTIGAM, *The Dragon's Gift*, *op. cit.*, p. 67.

détriment de Taipei. En regardant le cas du Malawi, qui a rompu ses liens avec Taipei en 2008, il est aisé de comprendre pourquoi la Gambie a pris une telle décision. Depuis 2008, la Chine a investi des millions de dollars au Malawi, en construisant notamment un nouveau bâtiment parlementaire, un centre international de congrès, des routes et l'Université des sciences et des technologies du Malawi, tout en augmentant considérablement le commerce entre les deux États.⁶⁷ Donc, tout en restant importante (notamment en Amérique centrale et les Caraïbes), cette question ne semble pas avoir trop d'impact sur les visées économiques de la Chine, puisque les compagnies chinoises font désormais des affaires partout, même au Swaziland, pays qui n'a jamais reconnu la République populaire de Chine.⁶⁸

Finalement, aider l'Afrique et faire figure de partenaire responsable et altruiste à l'échelle internationale est aussi d'intérêt pour la Chine. Depuis les dernières années, les dirigeants chinois sont de plus en plus sensibles à l'image projetée par la Chine et par son *soft power*. En effet, dès l'arrivée au pouvoir de Hu Jintao, celui-ci a commencé à diffuser le concept de la « montée pacifique de la Chine », affirmant que l'amélioration du *soft power* chinois était même une « mission primordiale de l'État chinois ».⁶⁹ Ce discours de coopération Sud-Sud et d'amitié entre les nations semble avoir porté fruit, puisque l'opinion qu'ont les Africains envers la Chine est majoritairement positive.⁷⁰ Une autre

⁶⁷ Shannon TIEZZI, « Why Taiwan's Allies are Flocking to Beijing », *The Diplomat*, 19 novembre 2013, [en ligne], <http://thediplomat.com/2013/11/why-taiwans-allies-are-flocking-to-beijing/>, (page consultée le 2 mai 2013).

⁶⁸ Deborah BRAUTIGAM, *The Dragon's Gift*, *op. cit.*, p. 69.

⁶⁹ Juyan ZHANG, « Making sense of the changes in China's public diplomacy: Direction of information flow and messages », *Palgrave Macmillan*, vol. 4, no. 4, 2008, p. 310.

⁷⁰ Par exemple, selon le sondage d'envergure de *Pew Research* réalisé sur l'opinion qu'ont différents pays à propos de la Chine, les pays africains recensés figuraient nettement parmi ceux ayant l'opinion la plus favorable envers la Chine. voir PEW RESEARCH, *Opinion of China*, 2014, [en ligne], <http://www.pewglobal.org/database/indicator/24/> (page visitée le 3 juin 2014).

manière de promouvoir la Chine et de coopérer avec l’Afrique comprend aussi l’octroi de bourses aux étudiants africains (finançant environ 5500 étudiants par année)⁷¹ pour qu’ils complètent leur formation en Chine, ainsi que l’instauration d’Instituts Confucius en Afrique – instituts de diffusion culturelle et linguistique similaires aux Alliances Françaises ou au *Goethe-Institut* allemand – dont le nombre ne cesse d’augmenter. Finalement, certains projets d’infrastructures financés par la Chine ont une haute valeur symbolique qui a certes le potentiel d’augmenter le prestige ainsi que l’image de la Chine dans la région. Par exemple, afin de souligner l’amitié sino-africaine, la Chine a offert en cadeau à l’Union africaine la construction et le financement, en 2012, de leur nouveau quartier général à Addis-Abeba; bijoux architectural d’une valeur de 200 millions de dollars.⁷²

Somme toute, afin de bien délimiter le sujet de ce mémoire, ce premier chapitre a d’abord offert une vision d’ensemble sur la coopération chinoise en Afrique avant de mettre en évidence les motivations et intérêts derrière celle-ci. Il est maintenant temps d’entrer au cœur de l’enjeu, soit les effets de la présence chinoise en Afrique sur la promotion des droits de l’homme et la bonne gouvernance.

⁷¹ Deborah BRAUTIGAM, « Chinese Development Aid in Africa: What, where, why, and how much? », *op. cit.*, p. 204.

⁷² BBC, *African Union opens Chinese-funded HQ in Ethiopia*, 28 janvier 2012, [en ligne], <http://www.bbc.com/news/world-africa-16770932>, (page consultée le 3 juin 2014).

CHAPITRE 2 – LA PRÉSENCE CHINOISE EN AFRIQUE ET SES EFFETS SUR LA PROMOTION DE LA GOUVERNANCE ET DES DROITS DE L’HOMME

« *Nous avons tourné le dos à l’Occident où le soleil se couche et nous regardons maintenant vers l’Orient où le soleil se lève* »⁷³

La présence chinoise en Afrique a fait couler bien de l’encre. La Chine anéantira-t-elle tous les efforts déployés jusqu’à présent par les ONG et les gouvernements occidentaux pour promouvoir la bonne gouvernance et des droits de l’homme en Afrique, ou au contraire, apportera-t-elle un nouveau souffle qui permettra à l’Afrique de s’industrialiser et d’améliorer ses conditions de vie pour de bon? S’il est difficile de prédire avec exactitude les conséquences profondes de la présence chinoise en Afrique, il semble prudent d’avancer que celle-ci doit se trouver quelque part entre les deux. Ce chapitre analysera donc ce débat en mettant en opposition les critiques faites à l’égard de la Chine à ce sujet, et l’évolution déjà entamée par la Chine à ce propos, avec notamment l’exemple du cas du Soudan. Avant de débiter, les concepts clés abordés dans ce chapitre seront éclaircis.

2.1 Bonne gouvernance et droits de l’homme

Depuis les années 1990, les membres du CAD accordent une importance particulière à la situation des droits de l’homme et de la bonne gouvernance chez les pays récipiendaires d’aide, dans le but « d’améliorer la qualité de la coopération pour le développement ». ⁷⁴

La bonne gouvernance implique autant la saine gestion des finances publiques, réalisée notamment à travers la lutte contre la corruption, la promotion d’un État de droit, la promotion d’un système démocratique, où les dirigeants sont redevables envers leur

⁷³ Citation du président zimbabwéen Robert Mugabe. Tirée de THE REALITY OF AID, *op. cit.*, p. 44.

⁷⁴ OCDE, *Gouvernance et développement*, 2014, [en ligne], <http://www.oecd.org/fr/cad/gouvernance-developpement/pagedaccueildroitsdelhommeetdeveloppement.htm>, (page consultée le 4 mai 2014).

population ainsi que le respect des droits fondamentaux de la personne. En effet, il ne fait aucun doute que le respect des droits de la personne a un impact positif sur le développement d'un pays. En plus de posséder une valeur intrinsèque, le respect des droits humains est essentiel pour assurer la durabilité à long terme du développement.⁷⁵ Indubitablement, un gouvernement qui s'engage à faire preuve de bonne gouvernance et à respecter les droits de ses citoyens leur assure ainsi un développement plus équitable et non-discriminatoire, tout en s'engageant à faire preuve de plus de transparence. Ainsi, les membres du CAD s'engagent à respecter certains principes visant à intégrer les droits de la personne au sein de leurs politiques et programmes d'aide au développement.⁷⁶

Inévitablement, il semble peu probable que la Chine soit encline à faire de même. Tout d'abord, la Chine n'est pas membre du CAD, et n'a donc pas à respecter les mêmes engagements que ceux-ci. Ensuite, la Chine ne possède pas la même vision du développement que l'Occident, et se veut beaucoup moins « prescriptive » dans sa coopération que le sont les donateurs traditionnels, arguant, à tort ou à raison, que la transparence et la responsabilité d'un gouvernement est le résultat, et non un prérequis du développement économique d'un pays.⁷⁷ Cela est en lien avec la morale chinoise guidée par le philosophe Lao Tseu, selon lequel on ne peut pas conceptualiser la vérité absolue, donc il n'y aurait pas de vérité universelle et applicable à tous.⁷⁸ Ensuite, la vision chinoise des droits de la personne diffère également. La philosophie chinoise enseigne que les notions de devoir et d'harmonie priment, ce qui place la collectivité devant l'individu, en

⁷⁵ OCDE, *DAC Action-Oriented Policy Paper on Human Rights and Development*, 2007, p. 3.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 10.

⁷⁷ Kristian KJOLLESDAL, *op. cit.*, p. 7.

⁷⁸ Ly Lam FUNG, « Que signifierait la sinisation du monde ? », *Revue internationale et stratégique*, numéro 81, 2011/1, p. 80.

opposition avec la philosophie occidentale qui favorise le droit et l'équité de l'individu avant tout.⁷⁹ Finalement, il semble incongru de s'attendre à ce que la Chine promeuve la gouvernance démocratique à l'étranger alors qu'elle ne la pratique pas à la maison. L'idée ici n'est pas d'entrer dans aucune forme de relativisme culturel qui légitimerait certaines conduites chinoises à l'étranger, mais bien de présenter tous les éléments qui permettent de mieux saisir celles-ci.

2.2 Les critiques à l'égard de la Chine en Afrique

« Pick a dictator anywhere on the globe, and you'll likely find that the Chinese are supporting him. »⁸⁰ En effet, la Chine est souvent mise au banc des accusés concernant ses relations avec des régimes peu recommandables. En ne respectant pas les mêmes critères que le CAD, la Chine offrirait donc une sorte d'échappatoire aux dirigeants ne voulant pas coopérer avec l'Occident. Ce thème, ainsi que les critiques qui estiment que la Chine tire à la baisse les standards sociaux et environnementaux en Afrique seront maintenant abordés.

2.2.1 Un refuge pour les dictateurs

Comme mentionné précédemment, pour Beijing, le « respect du droit de chaque peuple et de chaque pays à choisir de manière indépendante son propre modèle de développement » est un principe sacro-saint.⁸¹ Inévitablement, en Afrique, cela fait parfois en sorte que les dirigeants chinois semblent supporter des régimes dictatoriaux clientélistes et corrompus, qui paraissent n'en avoir que faire du développement de leur pays. En effet, si le régime

⁷⁹ Ly Lam FUNG, *op. cit.*, p. 80.

⁸⁰ Stefan HALPER, *op. cit.*, p. 78.

⁸¹ Valérie NIQUET et Sylvain TOUATI, *op. cit.*, p. 28.

autoritaire chinois a réussi à sortir des millions de Chinois de la pauvreté en mettant de l'avant le droit au développement avant les droits de la personne, cela ne veut pas dire que les régimes autoritaires africains ont nécessairement tous le même intérêt à bousculer le *statu quo* (qui leur est favorable), et le même dévouement envers le développement économique de leur pays.⁸² Subséquemment, la Chine les supporterait à travers l'argent qu'elle leur procure par l'achat de ressources naturelles, alimentant ainsi la corruption, puis en annulant l'effet des sanctions et des conditionnalités imposées par l'Ouest aux régimes répressifs.⁸³ Les critiques à cet égard ont, à partir de 2005, pullulé, surtout dans les journaux occidentaux: « China has trounced all hope of change in Africa by doing deals with its kleptocrats »; « The Department for International Development [du Royaume-Uni] is now trying to encourage good governance by cutting back aid to countries that persecute opposition leaders and supporters. [...] But, sadly, the game is up: China makes it irrelevant»; « Our African partners really have to watch out that they will not be facing a new process of colonization ».⁸⁴ De plus, la Chine possède un atout particulier lui permettant de réellement pouvoir bloquer des sanctions contre des régimes répressifs, soit son droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU. Ainsi, tout en jouant la carte du « plus grand pays en développement », la Chine possède le pouvoir d'une grande puissance sur la scène internationale, qu'elle peut utiliser à son avantage pour « protéger » ses partenaires.⁸⁵

S'il est vrai que certaines critiques sont parfois exagérées, il est aussi vrai que la coopération de la Chine en Afrique a eu des effets néfastes chez certains pays africains,

⁸² Jing MEN et Benjamin BARTON (éd.), *op. cit.*, p. 137.

⁸³ BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, *op. cit.*, p. 135.

⁸⁴ Jing MEN et Benjamin BARTON (éd.), *op. cit.*, p. 129.

⁸⁵ Valérie NIQUET et Sylvain TOUATI, *op. cit.*, p. 52.

comme c'est notamment le cas au Soudan, thème qui sera étudié à la fin de ce chapitre. Sans contredit, le fait que la Chine établisse des « liens “amicaux” avec des régimes autoritaires qui violent ouvertement les droits sociaux et politiques, brident et répriment toute forme d'opposition politique et tout mouvement populaire »⁸⁶ est définitivement mal vu de la part de la communauté internationale, mais en plus, cela s'avère aussi être en contradiction avec le discours du « droit au développement » prôné par la Chine. En effet, le soutien aux régimes africains néo-patrimoniaux ou instables qui obstruent déjà le développement même de leur pays, comme c'est le cas par exemple au Zimbabwe, n'aide en rien la croissance.⁸⁷ Comme mentionné précédemment,

[t]he non-interference policy implicitly grants that Beijing will not interfere in the domestic affairs of the countries it assists. Yet, if sovereignty is the guarantor of human rights, as the Chinese declare, on the one hand, and a means to effectively undermine development on the other, then there is a clear contradiction at the heart of the Chinese discourse on human rights. Surely in such cases Beijing is complicit not only in autocratic attempts to sabotage the nascent human rights movement (one now supported by a number of African states) but also in problematizing its own concept of human rights as measured by development, as well as its own interpretation of the linkage between human rights and sovereignty.⁸⁸

En bref, il existe plusieurs cas en Afrique où, contrairement à la Chine, réprimer certains droits individuels ne peut vraisemblablement pas être justifié par le droit de la communauté au développement. Cependant, les relations sino-africaines ne sont pas toutes marquées par ce rapport peu reluisant. En effet, il est souvent fait mention des cas où les régimes répressifs tel celui de Robert Mugabe ou d'Omar el-Bechir utilisent le modèle chinois simplement pour s'éloigner de la démocratie, mais les relations sino-africaines dans plusieurs pays africains plus développés ou stables proposent une coopération Sud-Sud

⁸⁶ Laurent DELCOURT, *op. cit.*, p. 26.

⁸⁷ Jing MEN et Benjamin BARTON (*éd.*), *op. cit.*, p. 139.

⁸⁸ *Loc. cit.*

bien moins controversée et plus « gagnant-gagnant », comme c'est le cas par exemple en Afrique du Sud.⁸⁹

Un autre domaine au sein duquel les Occidentaux craignent que la Chine représente « un refuge » pour les dictateurs et régimes corrompus est celui du financement. En 2006, Richard Manning, alors président du CAD, a déclaré que les pays en développement, dû à l'élargissement de la coopération au développement Sud-Sud, avaient désormais un éventail d'options plus large que par le passé en ce qui concerne les sources de financement, et que cela pourra poser trois risques : « recipients may prejudice their debt situation by borrowing on inappropriate terms; they may use low-conditionality aid to postpone necessary adjustment; and they may waste resources on unproductive investments. »⁹⁰ Incontestablement, plusieurs pays africains riches en ressources naturelles avec qui Beijing fait affaire sont aux prises avec des conflits internes et font piètre figure en ce qui concerne la bonne gouvernance; plusieurs figurant aux derniers rangs de l'indice de perception de la corruption de *Transparency International*.⁹¹ Il est vrai que la corruption étant largement répandue en Chine, les compagnies chinoises travaillant à l'étranger ne font pas exception, et ont souvent mauvaise réputation. On ne peut donc pas compter sur elles pour promouvoir la bonne gouvernance. Toutefois, contrairement à ce qui semble être véhiculé dans les journaux, il n'est pas si évident de dire que l'aide et la coopération qu'offre la Chine disparaissent directement aux mains des régimes corrompus africains.⁹² En effet, si les

⁸⁹ THE REALITY OF AID, *op. cit.*, p. 44.

⁹⁰ Renu MODI (*éd.*), *op. cit.*, p. 24.

⁹¹ Chris ALDEN et Ana Cristina ALVES, « China and Africa's Natural Resources: The Challenges and Implications for Development and Governance », *South African Institute of International Affairs*, occasional paper no. 41, septembre 2009, p. 18.

⁹² De plus, malgré ce qui semble parfois être projeté, lorsqu'un pays fait affaire avec la Chine, il ne s'en suit pas nécessairement une augmentation de la corruption. Par exemple, selon Chris ALDEN et Ana Cristina ALVES, *op. cit.* p. 19: « in fact: Angola's governance performance has been improving in recent years according to the Transparency International and Mo Ibrahim indexes. »

fonds transitent par le biais du Ministère chinois du Commerce, ceux-ci seront attribués par appels d'offres à des entreprises chinoises; l'argent utilisé pour la réalisation d'un projet en Afrique reste donc en Chine. Quant aux prêts consentis par la China Exim Bank, ils ne font pas nécessairement recours aux appels d'offres et il peut y avoir certaines formes de corruption. Toutefois, la Chine offre rarement son aide en espèces, ce qui amoindrit les risques de fraude de la part des bureaucraties ou gouvernements africains.⁹³ Cela plait d'ailleurs à plusieurs citoyens africains, qui estiment par exemple que « [i]n a corrupt country, it's better to come and build something big like this [pointing at the parliament building built by China in Guinea Bissau]. At least this is something we can see. Other countries give us money, but the politicians eat it, and so people like me never see any of it. »⁹⁴

2.2.2 Révision à la baisse des standards sociaux et environnementaux

Une autre critique souvent réalisée à l'égard de la Chine concerne le peu d'égard que les compagnies chinoises opérant en Afrique ont par rapport aux standards sociaux et environnementaux. Inévitablement, puisque ces standards sont à la base moins élevés en Chine qu'en Occident en général, il était à prévoir que les compagnies chinoises à l'étranger n'allaient pas nécessairement être premières de classe en ce qui concerne le développement durable. Par exemple, le Réseau d'études africain sur le travail a publié un rapport élaboré qui dresse un bilan très lourd des conditions de travail offertes par les compagnies chinoises en Afrique⁹⁵, tout en reconnaissant que cela ne s'applique pas qu'aux

⁹³ BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, *op. cit.*, pp. 135-136.

⁹⁴ Deborah BRAUTIGAM, *The Dragon's Gift, op. cit.*, p. 293.

⁹⁵ Le rapport fait état de « rémunérations insignifiantes, journées trop longues, éreintantes et non entrecoupées de pauses, généralisation des contrats temporaires, voire absence de contrat, conditions de logement

compagnies chinoises. Inévitablement, le désir des Chinois de livrer rapidement les projets d'infrastructures promis aux Africains fait parfois en sorte que ceux-ci sont, comme cela a été le cas en Chine, réalisés sans faire préalablement d'études exhaustives des impacts environnementaux et sociaux. S'investir dans la construction d'immenses barrages hydroélectriques, la construction de routes et l'extraction minière apportent évidemment son lot de contestations. En plus, les Chinois ignorent souvent – et donc passent outre – les réglementations locales, par exemple concernant le salaire minimum. On recense également plusieurs cas d'exploitations forestières illégales en zones protégées.⁹⁶ La vision chinoise peut être bien résumée par cette citation d'un conseiller chinois économique et commercial en Namibie : « If you sacrifice on labour costs now for future generations, then Namibia will develop. Let people be paid lower wages now and attract more FDI and set up manufacturing so that the future generation will reap the benefits of the sacrifices ». ⁹⁷ L'allusion au modèle chinois est ici bien évidente. Or, même l'ancien premier ministre chinois Wen Jiabao a affirmé que la croissance de la Chine a été « déséquilibrée, inéquitable et insoutenable », sonnait ainsi l'alarme à une reproduction identique de ce modèle de croissance en Afrique.⁹⁸

Somme toute, dans un contexte compétitif, où les bailleurs de fonds ont évidemment des intérêts nationaux à défendre, la coopération chinoise pourrait éventuellement nuire au développement durable en Afrique. En effet, plusieurs auteurs mentionnent que les

déplorables pour les travailleurs, non-respect des standards minima de sécurité, hostilité envers les syndicats, multiplication des menaces et des pressions envers les ouvriers, mesures de coercition, rétention des paies, maintien des travailleurs africains dans des postes subalternes et sous-rémunérés, etc. » dans Laurent DELCOURT, *op. cit.*, p. 24.

⁹⁶ Deborah BRAUTIGAM, *The Dragon's Gift*, *op. cit.*, pp. 299-301.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 301.

⁹⁸ CHINA-DAC STUDY GROUP, *How it happened in China, helping it happen in Africa*, volume II, 2011, p. 19.

traditionnels pourvoyeurs d'aide à ce continent, notamment l'Europe, craignent de « perdre l'Afrique », et cela aurait même amené la Banque européenne d'investissement à envisager une baisse des critères sociaux et environnementaux requis pour les entreprises européennes pratiquant en Afrique.⁹⁹ Aussi, plusieurs pays africains sont d'avis que la présente « diabolisation » de la Chine en Afrique aurait pour but « d'apaiser les échecs » de la coopération occidentale.¹⁰⁰ Évidemment, cette attitude est contre-productive pour le développement de ce continent, et le thème de la coopération possible et souhaitée entre donateurs sera d'ailleurs abordé dans le troisième chapitre.

2.3 Au-delà des critiques

Selon de plus en plus d'auteurs qui approfondissent le sujet de la coopération chinoise en Afrique, il devient davantage estimé que plusieurs critiques à son égard ont été exagérées ou du moins ne représentent pas l'étendue de la coopération sino-africaine, et qu'il vaut mieux pour les donateurs occidentaux de comprendre la coopération chinoise – devenue incontournable – afin de coopérer avec celle-ci et les Africains. Il sera maintenant question de ces points de vue.

2.3.1 Les avantages de la coopération chinoise en Afrique

Tout d'abord, il ne va pas sans dire que face à un certain désenchantement actuel de la part des Africains face à l'aide traditionnelle, l'avènement de nouveaux joueurs amène une

⁹⁹ Laurent DELCOURT, *op. cit.*, p. 20.

¹⁰⁰ Jing MEN et Benjamin BARTON (*éd.*), *op. cit.*, p. 229.

certaine « compétition » qui ne peut qu'être salubre pour stimuler le milieu de l'aide et lui insuffler de nouvelles idées.¹⁰¹

De fait, grâce à la multiplication des acteurs dans le champ de l'aide, les pays africains se trouvent en meilleure position de force dans les négociations. Ils peuvent faire jouer la concurrence et se tourner vers l'acteur le plus offrant. Face à une « offre de développement » plus diversifiée, ils ne sont plus tenus de se conformer aux seuls standards des bailleurs de fonds traditionnels. Et il leur est davantage permis de choisir le partenariat qui leur semble le plus avantageux et le mieux adapté à leurs besoins et intérêts.¹⁰²

De plus, malgré les manquements de la coopération chinoise concernant la transparence et l'aide très liée,¹⁰³ l'aide chinoise possède certains avantages, particulièrement au niveau de la rapidité d'exécution de ses projets (en plus de moins de bureaucratie et ses coûts associés), d'une plus grande latitude politique et d'un meilleur ciblage de projets d'infrastructures.¹⁰⁴ Également, au niveau politique et diplomatique, l'aide chinoise gagne en légitimité notamment en raison de son passé exempt de colonialisme, lui permettant de mettre l'accent sur les partenariats d'égal à égal qu'elle entretient. Aussi, la Chine a soutenu les États africains lors du processus de décolonisation, n'est pas responsable des politiques d'ajustement structurel et s'allie régulièrement avec l'Afrique sur diverses positions dans les institutions ou forums internationaux.¹⁰⁵ En conséquence, plusieurs dirigeants africains sont littéralement tombés sous le charme de Beijing, comme le témoigne cette citation de l'ancien président sénégalais Abdoulaye Wade, pourtant reconnu comme ayant été l'un des dirigeants africains les plus dévoués à la cause démocratique: « I

¹⁰¹ Laurent DELCOURT, *op. cit.*, p. 19.

¹⁰² *Loc. cit.*

¹⁰³ L'aide est dite « liée » lorsque les pays bénéficiaires doivent acheter des produits/services provenant du pays donateur en contrepartie de l'aide reçue, ce qui est souvent plus favorable au pays donateur qu'au pays aidé. Cette pratique est en perte de vitesse et est fortement déconseillée par l'OCDE.

¹⁰⁴ OCDE, *Perspectives du développement mondial 2010: Le basculement de la richesse*, Centre de développement de l'OCDE, 2010, p. 98.

¹⁰⁵ Étienne GIROUARD, *La Chine en Afrique : Néocolonialisme ou nouvel axe de coopération Sud/Sud ?* Ottawa, CCCI : Ensemble pour éliminer la pauvreté dans le monde, 2008, p. 10.

am a firm believer in good governance and the rule of law. But when bureaucracy and senseless red tape impede our ability to act – and when poverty persists while international functionaries drag their feet – African leaders have an obligation to opt for swifter solutions ». ¹⁰⁶ Wade a également déclaré que « China's approach to our needs is simply better adapted than the slow and sometimes patronizing post-colonial approach of European investors, donor organizations and non-governmental organizations. In fact, the Chinese model for stimulating rapid economic development has much to teach Africa. » ¹⁰⁷

En effet, Wade n'a pas tort sur le point que l'aide chinoise pourrait réellement être utile pour le développement africain. Un récent rapport de l'OCDE qui se consacre à l'importance croissante du Sud pour le Sud souligne les avantages de la coopération Sud-Sud. Par exemple, il est mentionné que pour les pays en développement possédant un faible niveau de capacités technologiques, il serait plus approprié pour leurs compagnies d'apprendre (et profiter de la diffusion de la technologie) avec les pays du Sud, aux caractéristiques plus semblables. Aussi, puisque les marchés des pays développés possèdent parfois plusieurs barrières non tarifaires souvent complexes et exigeantes, cela empêche les jeunes compagnies de percer. Les marchés du Sud, comme la Chine, sont donc plus faciles d'accès. ¹⁰⁸

Dans le même ordre d'idées, la Chine a d'ailleurs mis sur pied en 2009, conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Centre international de réduction de la pauvreté en Chine. Mettant à profit l'expérience chinoise, ce dernier se veut être un centre international d'excellence qui met l'accent sur la

¹⁰⁶ Stefan HALPER, *op. cit.*, p. 103.

¹⁰⁷ Jing MEN et Benjamin BARTON (éd.), *op. cit.*, p. 11.

¹⁰⁸ OCDE, *Perspectives du développement mondial 2010: Le basculement de la richesse*, *op. cit.*, pp. 79-80.

coopération Sud-Sud dans le but d'éradiquer la pauvreté. Le centre organise des ateliers de formations qui permettent aux participants des pays du Sud d'échanger avec la Chine à propos du développement, notamment sur la gestion des ressources naturelles, les politiques agricoles et rurales et sur la réduction de la pauvreté en général.¹⁰⁹ De plus, depuis les dernières années, la Chine s'engage plus activement en ce qui concerne la recherche pour le développement en lien avec l'Afrique.¹¹⁰ Bref, ce centre démontre l'intérêt de la Chine à collaborer avec ses partenaires du Sud de manière plus responsable et informée tout en partageant son expérience unique de développement.

2.3.2 La Chine veut maintenir une image positive et responsable

Comme mentionné précédemment, les dirigeants chinois portent beaucoup d'attention à l'image de puissance responsable qu'elle souhaite projeter. Il est important pour eux de ne pas être directement associés au « club sélect » des donateurs du CAD, et de maintenir le statut de pays du Sud. De la sorte, la Chine compte maintenir une relation privilégiée et différente avec les gouvernements des pays en développement.¹¹¹ Cependant, si les Chinois savent depuis longtemps qu'ils doivent entretenir de bonnes relations avec les dirigeants africains, de plus en plus sont conscients que cela ne suffit pas : « Nous avons l'habitude de penser que nous devons seulement être amis avec le gouvernement. Maintenant nous nous rendons bien compte que nous devons aussi tisser des liens d'amitié avec les communautés où nous opérons ».¹¹² Alerte aux nombreuses critiques à l'égard de ses

¹⁰⁹ UNDP, *China: Enhancing policy dialogue and exchange on poverty reduction and South-South cooperation*, [en ligne], [s.d.], <http://web.undp.org/comtoolkit/success-stories/ASIA-China-povred.shtml>, (page consultée le 10 juin 2014).

¹¹⁰ CRDI, *op. cit.*, p. 16.

¹¹¹ Carol LANCASTER, « The Chinese Aid System », *Center for Global Development Essay*, juin 2007, p.5.

¹¹² Propos d'un gestionnaire d'une entreprise chinoise active en Éthiopie, cité par Hallendorff, 2010, tiré de Laurent DELCOURT, *op. cit.*, pp. 26-27.

interventions en Afrique mentionnées dans la section précédente, la Chine tente donc de rectifier le coup.

La Chine n'est définitivement pas l'État le plus transparent qui soit, mais plusieurs initiatives démontrent qu'elle évolue graduellement. Par exemple, la Chine se rapproche des standards internationaux en matière de protection sociale et environnementale, et tente de les faire appliquer également à ses compagnies qui travaillent à l'étranger. En février 2013, le ministère chinois du Commerce a publié le premier *Guidelines on Environmental Protection and Cooperation* qui établit des critères pour les compagnies chinoises qui réalisent des activités à l'étranger. Même si ces lignes directrices ne sont pas obligatoires pour le moment,¹¹³ l'avancée est quand même significative puisque c'est la toute première fois que le gouvernement chinois s'engage dans le domaine de manière explicite et englobante. Le grand point faible pour le moment réside dans le fait que le *guideline* s'adresse et vise davantage les plus grosses entreprises chinoises, alors que ce sont souvent les plus petites compagnies qui investissent dans les pays en développement sans tenir compte de leur impact environnemental.¹¹⁴ Bref, l'initiative manque encore d'aplomb, mais cela démontre clairement une évolution positive du comportement chinois et de l'image qu'elle veut projeter à l'étranger. La Chine démontre aussi, depuis les dernières années, une plus grande ouverture envers les régulations internationales prônant la transparence ou le développement durable, comme l'*Initiative pour la transparence dans les industries extractives* ou les *Principes d'Équateur*.¹¹⁵ En 2008, *China's Industrial Bank*

¹¹³ Si les *guidelines* ne sont pas efficaces, il n'est pas exclu de les rendre contraignants, par exemple en élargissant les réglementations environnementales applicables en sol chinois, à ceux travaillant à l'étranger.

¹¹⁴ Tao HU, « A Look at China's New Environmental Guidelines on Overseas Investments », *World Resources Institute*, 3 juillet 2013, [en ligne], <http://www.wri.org/blog/2013/07/look-chinas-new-environmental-guidelines-overseas-investments>, (page consultée le 10 juin 2014).

¹¹⁵ Les Principes d'Équateur ont été signés par les banques internationales qui s'engagent, lorsqu'elles financent des projets, à prendre en compte des principes sociaux et environnementaux.

est devenue la première institution financière chinoise à adopter les Principes d'Équateur. Éventuellement, un plus grand respect de ces principes en Chine même aura inévitablement un effet tâche d'huile sur les comportements des firmes chinoises opérant à l'étranger. Cependant, actuellement, il est clair que plus doit être fait, notamment au niveau de l'implémentation concrète de ces principes en Afrique.¹¹⁶ De plus, il était évident que le gouvernement chinois devait agir rapidement et demander aux compagnies de prendre leurs responsabilités concernant les questions sociales et environnementales, compte tenu que de plus en plus de voix s'élevaient, en Afrique ou ailleurs, contre les mauvaises conditions de travail et les accidents auxquels sont exposés les employés des compagnies chinoises.¹¹⁷

Sans doute également dans l'optique d'améliorer son image lourdement abîmée par le désastre écologique que connaît actuellement la Chine, celle-ci accorde, depuis les dernières années, une importance croissante à la lutte contre les changements climatiques dans l'aide qu'elle apporte. Selon le livre blanc sur l'aide étrangère de la Chine, cette dernière collabore activement au niveau de la promotion des énergies vertes, de la lutte contre la désertification et la gestion des forêts, notamment par le biais de formations, assistance et ateliers dans les pays en développement.

Un dernier élément qui va dans le sens que la présence chinoise en Afrique ne sera pas nécessairement néfaste pour la bonne gouvernance en Afrique, est le fait que la Chine profiterait d'une Afrique stable et commerçante. Indubitablement, si les compagnies chinoises souhaitent continuer leur expansion sur le marché africain, un climat sécuritaire et stable, généralement engendré par une bonne gouvernance, est d'une grande utilité.

¹¹⁶ Chris ALDEN et Ana Cristina ALVES, *op. cit.*, p. 20.

¹¹⁷ Jing MEN et Benjamin BARTON (*éd.*), *op. cit.*, p. 220.

2.4. Évolution possible et probable de la stratégie chinoise : le cas du Soudan

Lorsqu'il est question des relations sino-africaines, par le truchement des médias, ce sont souvent les relations plus controversées de la Chine avec des régimes corrompus ou dictatoriaux africains qui viennent à l'esprit, notamment le cas du Zimbabwe, de la République démocratique du Congo ou du Soudan. Même si ces relations ne sont pas nécessairement représentatives de la coopération chinoise en Afrique, elles font définitivement ombre au tableau chinois sur le continent. Afin d'illustrer l'évolution possible et probable de la stratégie chinoise en Afrique, cette partie du travail effectuera une analyse d'une de ces relations controversées, soit la relation sino-soudanaise. Cette analyse offrira d'abord un bref survol des relations sino-soudanaises, identifiera les critiques de la communauté internationale à l'égard de la Chine et puis, analysera comment la stratégie chinoise dans la région a évolué, pour faire partie de la solution.

2.4.1 Bref survol des relations Chine-Soudan

La République populaire de Chine et le Soudan ont depuis toujours eu de bonnes relations. En effet, en 1958, le Soudan a été le deuxième pays africain à reconnaître la République populaire de Chine, et leurs relations diplomatiques et économiques ont graduellement évoluées au cours des années, pour augmenter considérablement dans les années 1990. En effet, cela n'est pas sans lien avec le fait qu'à partir de 1993, la Chine est devenue importatrice nette de pétrole.¹¹⁸ À ce moment, les compagnies pétrolières chinoises (CNPC, Sinopec) sont devenues partie prenante de l'industrie pétrolière au Soudan, investissant énormément en ressources financières et en infrastructures. La Chine est un

¹¹⁸ Valérie NIQUET et Sylvain TOUATI, *op. cit.*, p. 11.

partenaire important pour le Soudan, notamment en ce qui concerne le financement de projets de développement, puisque le pays se voit souvent refuser les prêts internationaux en raison de ses antécédents peu recommandables.¹¹⁹ La Chine est aussi le premier investisseur étranger au Soudan, fournit de l'aide humanitaire et est le principal partenaire commercial du pays, important près de 44% du pétrole soudanais.¹²⁰ En bref, la relation sino-soudanaise est ce que certains auteurs caractérisent de « classique » : le Soudan offre son pétrole et un marché pour les exportations chinoises, et en échange, la Chine lui consent des prêts à des taux très avantageux, et des entreprises chinoises construisent des ponts, des barrages et des routes.¹²¹

Cependant, un élément majeur différencie cette relation Sud-Sud des autres. Le Soudan connaît, depuis son indépendance en 1956, une suite sans fin de conflits internes, longtemps caractérisés par une négligence du Sud par le gouvernement du Nord (en partie dû à l'héritage colonial), le tout menant évidemment à l'indépendance du Soudan du Sud proclamée suite au référendum d'autodétermination de 2011.¹²² Ainsi, à la fin des années 1990, alors que la guerre civile faisait rage dans les provinces du sud du Soudan et que plusieurs compagnies occidentales présentes s'en allaient, les compagnies chinoises ont, quant à elles, augmenté leur présence en sol soudanais.

¹¹⁹ Cependant, l'aide étrangère que la Chine offre au Soudan ne représente pas un montant si élevé (quelques écoles, cliniques et formation reliées à l'agriculture), selon Deborah BRAUTIGAM, *The Dragon's Gift*, *op. cit.*, p. 282.

¹²⁰ AMBASSADE DE FRANCE AU SOUDAN, *La présence économique chinoise au Soudan*, 12 avril 2011, p. 2.

¹²¹ Stefan HALPER, *op. cit.*, p. 83.

¹²² Luke Anthony PATEY, « State Rules: oil companies and armed conflict in Sudan », *Third World Quarterly*, vol. 28, no. 5, 2007, p. 1000.

2.4.2 Soutien injustifié à un régime répressif : critiques de la communauté internationale

C'est lorsque le conflit entre le gouvernement d'Omar el-Bechir et les groupes rebelles du Darfour s'est intensifié pour devenir un génocide, que la communauté internationale a mis de plus en plus de pression sur la Chine pour qu'elle cesse de collaborer avec le régime de Khartoum. Faisant appel à la question de la souveraineté, la Chine a refusé, jusqu'en 2006, d'adhérer aux appels de l'ONU incitant à punir le régime d'el-Bechir et à autoriser le déploiement de troupes de l'ONU en sol soudanais.¹²³ En conséquence, fort des rentes pétrolières que lui procurait son principal partenaire économique, la Chine, le régime de Khartoum a pu consolider sa puissance et financer un atroce génocide au Darfour, qui a fait des centaines de milliers de morts.¹²⁴ Profitant de la tribune offerte par la venue des Jeux olympiques de Beijing de 2008, qui devaient démontrer au reste du monde tout le chemin parcouru par la Chine et être l'apogée de la croissance économique fulgurante qu'elle a connu ces dernières décennies, des personnalités, des acteurs hollywoodiens et des éditorialistes ont fortement dénoncé la Chine, déclarant que celle-ci pourrait facilement « résoudre le conflit ». Dans la même veine, le célèbre réalisateur Steven Spielberg a rompu la collaboration qu'il entretenait avec les Chinois concernant la cérémonie d'ouverture; huit prix Nobel, dont Desmond Tutu, ont lancé une pétition internationale à ce sujet; et les appels au boycott des « *Genocide Olympics* » abondaient.¹²⁵

¹²³ Marc LANTEIGNE, *Chinese Foreign Policy, an introduction*, New York, Routledge, 2013, pp. 152-153.

¹²⁴ Étienne GIROUARD, *op. cit.*, p. 6.

¹²⁵ Jean-Jacques MÉVEL, « La campagne anti-JO de Pékin prend de l'ampleur » *Le Figaro*, 15 février 2008, [en ligne], <http://www.lefigaro.fr/sport/2008/02/15/02001-20080215ARTFIG00012-la-campagne-anti-jo-de-pekin-prend-de-l-ampleur.php>, (page consultée le 11 juin 2014).

2.4.3 Faire partie de la solution

Or, comme l'a mentionné Alex de Waal, un chercheur de Harvard spécialiste du Soudan: « If only fifty years of Sudanese political crisis were so easy to solve. »¹²⁶ Certes, la Chine a une grande influence sur Khartoum et les deux pays coopèrent sur le plan militaire, mais plusieurs autres acteurs étaient impliqués dans cette crise. Par exemple, en plus des acteurs internes, la Russie était le plus grand vendeur d'avions militaires et d'armes conventionnelles au Soudan, et le Japon, l'Inde et la Malaisie achetaient également du pétrole soudanais à ce moment.¹²⁷ Plusieurs auteurs s'entendent ainsi pour dire que l'argument du « soutien aveugle accordé à un État voyou » est exagéré.¹²⁸ Ceci étant dit, la Chine a, au cours du conflit, modifié son comportement. D'abord, « China never opposed the deployment of UN troops to Darfur, but it tenaciously refused a peace enforcement operation, implying putting boots on the ground without necessarily obtaining the consent of the national government. »¹²⁹ Cette opposition, engendrée par la volonté tenace des diplomates chinois de respecter la souveraineté du Soudan en misant sur le dialogue tripartite¹³⁰ – Nations Unies, Union Africaine et Gouvernement du Soudan – est regrettable et va certes à l'encontre du principe de la responsabilité de protéger. Cependant, par la suite, les efforts de la Chine pour mettre fin au conflit et finalement s'assurer de la présence d'une force de maintien de la paix au Soudan ont été reconnus par les États-Unis comme étant « très constructives ».¹³¹ En effet,

for the first time in its 35-year permanent membership of the UN emergency room, China actively sought to persuade a sovereign government to assent to the

¹²⁶ Alex DE WAAL, « The humanitarian carnival: a celebrity vogue », *World Affairs*, automne 2008, p. 43.

¹²⁷ Deborah BRAUTIGAM, *The Dragon's Gift*, *op. cit.*, p. 283.

¹²⁸ Ngaire WOODS, *op. cit.*, p. 4.

¹²⁹ Jonathan HOLSLAG, « China's Diplomatic Manoeuvring on the Question of Darfur », *Journal of Contemporary China*, no. 17(54), février 2008, p. 74.

¹³⁰ Ngaire WOODS, *op. cit.*, p. 4.

¹³¹ *Loc. cit.*

deployment of blue helmets on its national soil. The handling of this endeavour initially took the form of echoing statements and playing the messenger man of other Security Council members and the African Union. By mid-2006, China had begun to take a clear position and actively lobbied the Sudanese government to allow a foreign intervention in Darfur. In 2007, China went a step further as it sought to negotiate the terms of the deployment and assisted the conception of a concrete and workable road map to achieve tangible progress.¹³²

Toutes ces négociations, incluant l'envoi d'un envoyé spécial au Soudan et une ferme discussion entre le président chinois Hu Jintao et le président soudanais el-Bechir, ont fait en sorte que la communauté internationale a reconnu le soutien de la Chine, déclarant qu'elle faisait maintenant partie de la solution.¹³³ Dorénavant, des déclarations de diplomates chinois de type « *business is business* » étaient devenues improbables.¹³⁴

Évidemment, il serait naïf de croire que Beijing n'a agi que par bienveillance et bonté de cœur. Certains auteurs avancent quant à eux que Beijing a décidé de collaborer principalement en raison des critiques internationales qui menaçaient l'image de la Chine ainsi que les tant attendus Jeux olympiques, et en raison des pressions effectuées par certains dirigeants africains. En plus, l'accentuation des conflits aurait éventuellement pu nuire aux intérêts économiques chinois au Soudan.¹³⁵ Quoiqu'il en soit, la Chine a tout de même démontré des preuves d'ouverture, et par ses liens étroits avec ce pays africain, a su trouver une place intéressante au sein de la diplomatie internationale, soit celle de « pont » ou de médiateur entre le Nord et le Sud. Cela prouve également que les convictions et principes chinois, critiqués par l'Occident, ne sont pas immuables, et qu'il est fort possible que ceux-ci évoluent dans un futur proche.

¹³² Jonathan HOLSLAG, *op. cit.*, p. 83.

¹³³ Propos optimistes tenus par l'*International Crisis Group*, dans Deborah BRAUTIGAM, *The Dragon's Gift*, *op. cit.*, p. 282.

¹³⁴ Jonathan HOLSLAG, *op. cit.*, p. 83.

¹³⁵ Evan S. MEDEIROS, *op. cit.*, p. 184.

Somme toute, ce deuxième chapitre a mis en exergue les critiques posées à l'égard de la présence et coopération chinoise en Afrique, ainsi qu'une vision qui va au-delà de ces critiques. Puis, comme l'exemple du Soudan a tenté de le démontrer, malgré un comportement blâmable de la Chine en premier lieu concernant la question des droits de la personne au Soudan, celle-ci a par la suite démontré plus d'engagement et d'ouverture, et a agi à titre de partenaire constructif. C'est sur cela que les bailleurs de fonds traditionnels devront miser, dans l'optique de générer les meilleures options possibles pour le développement de l'Afrique.

CHAPITRE 3 – LA PRÉSENCE CHINOISE EN AFRIQUE : COMPLÉMENTAIRE OU COMPÉTITRICE?

« *The western countries should accept that they are not any longer in a position to prevent the rise of China and other actors of global change. The objective should be to design a strategy toward China that does not only constrain competition, but develop common commitments on how to deal together on pressing global challenges.* »¹³⁶

L'aide offerte par les donateurs traditionnels a connu plusieurs réformes et améliorations. Par exemple, jusqu'à tout récemment, l'aide était fortement liée; de 1999-2001 à 2008, l'aide bilatérale non liée offerte par les membres du CAD a passé de 46 % à 82 %.¹³⁷ Plus particulièrement, ce n'est pas du jour au lendemain que la politique actuelle d'aide étrangère de l'Union européenne envers l'Afrique a été élaborée. En 1957, le Traité de Rome recommandait que la naissante Union européenne entretienne avec l'Afrique, à l'instar de la Chine d'aujourd'hui, des relations économiques mutuellement bénéfiques basées sur les échanges.¹³⁸ Puis, ce n'est qu'en 1995, lors de la révision de la Convention de Lomé IV, que l'Union européenne évoque l'importance d'insérer la promotion des droits de l'homme au sein de la coopération européenne.¹³⁹ Ainsi, pour une Chine qui n'applique pas nécessairement les mêmes standards de bonne gouvernance et respect des droits de l'homme à la maison, il semble précipité d'exiger de sa part la mise en place de conditions politiques à l'aide qu'elle offre. Cependant, la situation dans laquelle se retrouvent les donateurs dits émergents diffère aujourd'hui de celle qu'ont longtemps connu les donateurs traditionnels, puisqu'ils peuvent compter sur la coopération et l'expérience de ces derniers. Également, comme l'avance l'OCDE dans un récent rapport

¹³⁶ Gu, Humphrey, Messner 2007 : 288, tiré de Jing MEN et Benjamin BARTON (éd.), *op. cit.*, p. 142.

¹³⁷ OCDE, *Le déliement de l'aide : le droit de choisir*, [s.d.], [en ligne], <http://www.oecd.org/fr/developpement/ledeliementdelaidedroitdechoisir.htm>, (page consultée le 17 juin 2014).

¹³⁸ Jing MEN et Benjamin BARTON (éd.), *op. cit.*, p. 221.

¹³⁹ *Loc. cit.*

sur les perspectives du développement mondial, les ressources et l'expérience des pays en développement pourvoyeurs d'aide doivent être exploitées, afin de « maximiser l'efficacité de l'aide ». ¹⁴⁰ C'est dans cette optique de coopération que ce dernier chapitre s'insère. Il sera ainsi question de l'utilité de la coopération triangulaire et du rôle que l'Afrique doit jouer pour tirer avantage de l'aide.

3.1 Coopération triangulaire

Il serait quelque peu décevant et contre-productif que le domaine de la coopération en Afrique soit un terrain de rivalités, compte tenu du but ultime de celle-ci qui est d'aider des gens à sortir de la pauvreté à travers une coopération et un développement plus efficace. La coopération triangulaire se définit comme la prestation d'aide à un pays en développement offerte à la fois par un autre pays en développement en partenariat avec un donateur traditionnel (ou une institution financière internationale). ¹⁴¹ Indubitablement, il serait avantageux autant pour la Chine et les donateurs traditionnels que pour l'Afrique de collaborer à ce niveau. Tout d'abord, il serait pertinent pour la Chine de profiter de l'expérience occidentale en Afrique, dans le but d'adapter son aide au contexte africain, où certaines incompréhensions persistent, et de démontrer qu'elle est une puissance responsable sur la scène internationale. ¹⁴² Ensuite, les membres du CAD ont intérêt à collaborer avec la Chine et à l'intégrer davantage dans ses mécanismes d'attribution de l'aide. En effet, sans exiger de la part des donateurs émergents qu'ils s'alignent complètement sur le modèle des membres du CAD, il est important d'ouvrir le dialogue et

¹⁴⁰ OCDE, *Perspectives du développement mondial 2010: Le basculement de la richesse*, op. cit., p. 98.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 95.

¹⁴² Valérie NIQUET et Sylvain TOUATI, op. cit., p. 82.

de les inclure dans les cadres de *soft law* actuels. « L'intégration des nouveaux acteurs dans les cadres et les meilleures pratiques établis revêt un intérêt particulier pour l'OCDE, dont le modèle opérationnel repose sur le *soft law* international et sur le mécanisme d'examen par les pairs. Le *soft law* n'est pas efficace quand sa portée n'est pas mondiale. »¹⁴³ Dans le domaine de l'aide internationale, les normes et codes de conduites sont importants afin de délivrer une aide crédible et efficace. Cependant, puisqu'ils ne sont pas membres du CAD, les donateurs dits émergents comme la Chine sont trop souvent sous-représentés dans leur élaboration; et puisque ceux-ci sont de plus en plus présents, il s'en suivra inévitablement une dilution de ces normes dans un futur proche.¹⁴⁴ Afin d'éviter cela, «more inclusive processes for setting standards need to be developed, so as to ensure that emerging donor governments, private sector companies, media and civil society groups are all engaged in generating standards that countries and communities are in a position to implement. »¹⁴⁵

C'est dans cette optique qu'a été créé en 2009 le Groupe d'étude Chine-CAD, qui tente de favoriser le rapprochement et la collaboration entre ces deux entités. Le rapprochement entre l'Union européenne et la Chine – respectivement premier et troisième partenaire commercial de l'Afrique – dans ce domaine est aussi d'intérêt. Ces derniers ont mis en place plusieurs initiatives pour renforcer le dialogue et la collaboration à propos du développement de l'Afrique, notamment la stratégie de la Commission des Communautés européennes, *The EU, Africa and China: Towards Trilateral Dialogue and cooperation* (2008). Cette stratégie se dit guidée par une approche pragmatique, progressive, commune

¹⁴³ OCDE, *Perspectives du développement mondial 2010: Le basculement de la richesse*, op. cit., p. 171.

¹⁴⁴ Ngaire WOODS, op. cit., p. 8.

¹⁴⁵ *Loc cit.*

et efficace, et établit les secteurs concrets où privilégier la coopération triangulaire en Afrique, soit celui de la paix et la sécurité, l'assistance pour les infrastructures, la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles et celui de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.¹⁴⁶

Une étude exhaustive qui compare l'aide offerte par la Chine et la Belgique en République démocratique du Congo permet de mettre en évidence les différences et complémentarités des deux différents types de donateurs.¹⁴⁷ L'étude a remarqué que les projets belges sont en général plus complexes et impliquent plus d'acteurs pour leur réalisation, tandis que les projets chinois sont davantage axés sur les résultats concrets. Cette étude soutient donc que les deux approches sont plus complémentaires que compétitrices, et que la coopération triangulaire serait vraisemblablement un « bonus » pour améliorer le déploiement de l'aide en RDC.¹⁴⁸ La coopération triangulaire profite des complémentarités des donateurs afin de rendre le développement plus efficace. « The added value of trilateral cooperation centres potentially around the improved harmonisation between donors, the alignment with national systems, and the mutual learning processes. »¹⁴⁹ Cependant, il n'est pas certain que la Chine s'impliquera davantage dans la coopération triangulaire, si cela fait en sorte que son approche est diluée par la vision occidentale. Les mêmes doutes peuvent être appréhendés du côté des dirigeants africains,

¹⁴⁶ COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, *The EU, Africa and China: Towards trilateral dialogue and cooperation*, Bruxelles, 17 octobre 2008, pp. 5-6.

¹⁴⁷ L'étude a été réalisée par HIVA, *the Research Institute for Work and Society*, avec l'aide de partenaires universitaires chinois et congolais.

¹⁴⁸ Ignace POLLET *et al.*, « Neither Conflict, nor Comfort: The Co-habitation of Chinese and Belgian Aid in the D.R. Congo », *HIVA*, Leuven, 2011, p. xiii.

¹⁴⁹ *Loc. cit.*

compte tenu qu'il peut être actuellement à leur avantage de profiter de la « mise en concurrence » entre les différents donateurs.¹⁵⁰

Quoi qu'il en soit, un thème sur lequel tous les acteurs ont intérêt à travailler concerne la capacité des gouvernements africains à maintenir les projets de développement actifs et à en tirer profit sur le long terme, tout en respectant les principes de bonne gouvernance. C'est maintenant de ce point crucial qu'il sera question.

3.2 Le rôle crucial des gouvernements africains

Tout bien considéré, la coopération et coordination entre les donateurs d'aide aura peu d'impact si les gouvernements africains ne prennent pas en charge leur développement, et ne dirigent pas eux-mêmes les grandes orientations de celui-ci, selon leurs caractéristiques intrinsèques. De plus, le moment semble être le bon pour ceux-ci de s'approprier davantage leur développement. Sans nécessairement être rendu au stade de la « conditionnalité inversée », où ce seraient les bénéficiaires d'aide qui comparent, évaluent et sélectionnent les projets de coopération, les dirigeants africains voient leur rôle s'accroître.¹⁵¹ En effet, un regain d'intérêt envers cette région du globe semble avoir été mis en branle depuis les dernières années, en raison de l'importance stratégique grandissante de l'Afrique au niveau économique et sécuritaire – pour ne nommer que la grande quantité de terres arables encore disponibles, une forte croissance démographique, le processus d'urbanisation, un marché en expansion, un climat des affaires qui s'ouvre, etc.¹⁵²

¹⁵⁰ Valérie NIQUET et Sylvain TOUATI, *op. cit.*, p. 29.

¹⁵¹ OCDE, *Perspectives du développement mondial 2010: Le basculement de la richesse*, *op. cit.*, p. 171.

¹⁵² La visite de Barack Obama en Afrique en 2009 illustre également cette tendance. Dans Valérie NIQUET et Sylvain TOUATI, *op. cit.*, p. 86.

D'aucuns prétendent que si la Chine a un plan pour l'Afrique, l'Afrique quant à elle, n'en a pas pour la Chine, et cela pourrait éventuellement lui poser problème.¹⁵³ Effectivement, les gouvernements africains ne doivent pas être que des pions dans le grand jeu chinois. Ils doivent savoir tirer avantage de cette diversification de partenaires en jouant un rôle actif. Eric Kehinde Ogunleye, chercheur au *African Centre for Economic Transformation*, a élaboré des actions spécifiques que les gouvernements africains (par exemple à travers l'Union Africaine) pourraient entreprendre afin de prendre davantage en main la situation actuelle. Tout d'abord, les dirigeants africains pourraient créer un fond et des mécanismes qui permettraient aux entreprises africaines de pouvoir faire compétition aux entreprises chinoises, et de pouvoir investir à leur tour en Chine, s'ils le désirent. Ensuite, les gouvernements africains devraient se réunir, selon leur appartenance régionale et en se basant sur leurs intérêts communs, pour élaborer une politique et plan d'action à l'égard de la présence chinoise. Par exemple, ces intérêts communs pourraient concerner le développement de l'infrastructure régionale, l'exploitation des ressources naturelles ou encore des questions environnementales et sociales. Finalement, les gouvernements africains devraient mettre sur pied des groupes d'experts sur la Chine – intellectuels africains qui maîtrisent la langue et la culture chinoises – afin d'être plus apte à négocier avec elle par la suite. Ainsi, en étant mieux outillés et préparés, les gouvernements africains pourront avoir leur mot à dire à la table des négociations.¹⁵⁴ Somme toute,

Bien plus que le choix entre deux modèles, il importe surtout à l'Afrique de se choisir sa propre voie de développement en fonction de ses propres besoins et de ses propres perspectives d'avenir. « Indéniablement, explique Kwessi Kwaa Prah [chercheur africain], la Chine se rapproche de l'Afrique dans la perspective de satisfaire ses propres intérêts – ou du moins ce qu'elle considère comme relevant de son intérêt – et ces intérêts ne recoupent pas nécessairement ceux de l'Afrique. Il y a là quelque

¹⁵³ Jing MEN et Benjamin BARTON (éd.), *op. cit.*, p. 197.

¹⁵⁴ *Ibid.*, pp. 239-240.

chose que les Africains doivent bien avoir à l'esprit. Il ne sert à rien de pointer du doigt tantôt l'Ouest, tantôt la Chine. Ce que les Africains doivent faire c'est construire eux-mêmes leur histoire, et y prendre part du mieux qu'ils peuvent et dans leurs propres intérêts. »¹⁵⁵

¹⁵⁵ Laurent DELCOURT, *op. cit.*, p. 30.

CONCLUSION

Si tous les chemins mènent à Rome, ardue est la tâche de définir lequel s'y rendra le plus rapidement sans trop de laissés pour compte. Dans leur cheminement vers la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie pour tous, les pays en développement se sont longtemps vu imposer un chemin tracé d'avance, une recette gagnante à appliquer coûte que coûte. En contrepartie, comme il a été illustré au cours de ce mémoire, la Chine offre une coopération différente, avec ses forces et ses faiblesses, qui ne laisse personne indifférente. Ce mémoire a tenté de démontrer que le rôle grandissant de la Chine en Afrique ne représente pas nécessairement une menace à la bonne gouvernance du continent et au respect des droits de l'homme. Il s'agit plutôt de l'avènement d'un nouveau modèle de coopération avec lequel il faudra dorénavant collaborer. Comme il a été fait mention, malgré certaines pratiques néfastes de la coopération chinoise en Afrique, celle-ci semble évoluer vers la bonne direction et agir à titre de partenaire plus responsable, à l'instar de ce qui s'est passé au Soudan. Cependant, il ressort aussi de cette analyse que la collaboration de tous les acteurs est nécessaire afin de pouvoir tirer le meilleur de chaque vision du développement. Ainsi, les membres du CAD possèdent une grande expérience dans le domaine, qu'ils doivent partager avec les donateurs émergents, et ces derniers, de par leur récent développement, possèdent une vision alternative mais complémentaire qui se doit d'être exploitée. Incontestablement, les décisions finales et le choix du type de développement souhaité reviennent aux pays africains, qui connaissent mieux que quiconque leurs valeurs et intérêts.

Ce mémoire se termine donc sur une note optimiste, en espérant que cette vague de nouveaux acteurs dans le domaine insufflera un renouveau qui stimulera le développement de l'Afrique pour de bon. Avec la redéfinition de l'aide publique au développement actuellement entreprise par l'OCDE ainsi que l'élaboration par l'ONU du programme de développement post-2015 qui fera suite aux Objectifs du millénaire pour le développement, le moment semble adéquat pour promouvoir une coopération Sud-Sud responsable et complémentaire à l'aide offerte par les membres du CAD, afin que le développement soit réellement « gagnant-gagnant » pour tous.

BIBLIOGRAPHIE

AFRICAN DEVELOPMENT BANK *et al.*, *African Economic Outlook 2013*, 2013, 31 p.

ALDEN, Chris et Ana Cristina ALVES, « China and Africa's Natural Resources: The Challenges and Implications for Development and Governance », *South African Institute of International Affairs*, occasional paper no. 41, septembre 2009, 28 p.

AMBASSADE DE FRANCE AU SOUDAN, *La présence économique chinoise au Soudan*, 12 avril 2011, 6 p.

ARPI, Claude *et al.*, « La diplomatie tibétaine en question », *Diplomatie, affaires stratégiques et relations internationales*, numéro 32, 2008, pp. 31-45.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, *La Chine et l'Afrique : un nouveau partenariat pour le développement?* Tunis, 2011, 154 p.

BARRY, Carin *et al.*, *Working with China towards a new international architecture: a strategic partnership with Canada on global issues of mutual interest*, University of British Columbia, Canadian International Council, 2010, 22 p.

BBC, *African Union opens Chinese-funded HQ in Ethiopia*, January 28th 2012, [en ligne], <http://www.bbc.com/news/world-africa-16770932>, (page consultée le 3 juin 2014).

BERGGRUEN, Nicolas et Nathan GARDELS, *Gouverner au XXIe siècle*, France, Fayard, 2013, 305 p.

BRANDT, Loren et Thomas G. RAWSKI (éd.), *China's Great Economic Transformation*, New York, Cambridge University Press, 2008, 906 p.

BRANT, Philippa, *Is China challenging traditional donors' development policy?*, [en ligne], 14 octobre 2011, <http://www.whydev.org/is-china-challenging-traditional-donors-development-policy/>, (page consultée le 30 septembre 2012).

BRAUTIGAM, Deborah, « Aid “With Chinese Characteristics”: Chinese Foreign Aid and Development Finance Meet the OECD-DAC Aid Regime », *Journal of International Development*, volume 23, numéro 5, 2011, 13 p.

BRAUTIGAM, Deborah, « China, Africa and the International Aid Architecture », *Working Paper*, mars 2010, 43 p.

BRAUTIGAM, Deborah, « Chinese Development Aid in Africa: What, where, why, and how much? », dans *Rising China: Global Challenges and Opportunities* de Jane GOLLEY et Ligang SONG, Canberra: Australia National University Press, 2011, pp. 203-222.

BRAUTIGAM, Deborah, *The Dragon's Gift: The Real Story of China in Africa*, New York, Oxford University Press, 2009, 397 p.

BRAUTIGAM, Deborah et Xiaoyang TANG, « African Shenzhen: China's special economic zones in Africa », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 49, no. 1, mars 2011, pp. 27-54.

BROWN, Stephen (éd.), *Struggling for Effectiveness, CIDA and Canadian Foreign Aid*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2012, 369 p.

CABESTAN, Jean-Pierre, *La politique internationale de la Chine. Entre intégration et volonté de puissance*, Paris, Presses de Sciences Po « Références », 2010, 464 p.

CARBONNIER, Gilles (éd.), *International Development Policy: Aid, Emerging Economies and Global Policies*, Genève, Palgrave Macmillan, 2012, 212 p.

CHAN, Gerald *et al.*, *China engages global governance: a new world order in the making?*, New York, Routledge, 2012, 271 p.

CHINA-DAC STUDY GROUP, *How it happened in China, helping it happen in Africa*, volume II, 2011, 144 p.

COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, *The EU, Africa and China: Towards trilateral dialogue and cooperation*, Bruxelles, 17 octobre 2008, 8 p.

CONGRESSIONAL RESEARCH SERVICE, *China's Foreign Aid Activities in Africa, Latin America, and Southeast Asia*, CRS Report for Congress, 25 février 2009, 25 p.

CRDI, *Les économies émergentes et l'aide au développement international : Le cas de la Chine*, DPDA, décembre 2007, 23 p.

CLEGG, Jenny, *China's global strategy: towards a multipolar world*, New York, Palgrave Macmillan, 2009, 278 p.

DELCOURT, Laurent, « La Chine en Afrique : enjeux et perspectives », *Alternatives Sud*, volume 18, 2011, pp. 7-31.

DENG, Yong, *China's Struggle for Status: The Realignment of International Relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, 314 p.

DE WAAL, Alex, « The humanitarian carnival: a celebrity vogue », *World Affairs*, automne 2008, p. 43.

FUNG, Ly Lam, « Que signifierait la sinisation du monde ? », *Revue internationale et stratégique*, numéro 81, 2011/1, pp. 79-86.

GIROUARD, Étienne, *La Chine en Afrique : Néocolonialisme ou nouvel axe de coopération Sud/Sud ?* Ottawa, CCCI : Ensemble pour éliminer la pauvreté dans le monde, 2008, 17 p.

HALPER, Stefan, *The Beijing Consensus*, New York, Basic Books, 2010, 296 p.

HOLSLAG, Jonathan, « China's Diplomatic Manoeuvring on the Question of Darfur », *Journal of Contemporary China*, no. 17(54), février 2008, pp. 71-84.

HU, Tao, « A Look at China's New Environmental Guidelines on Overseas Investments », *World Resources Institute*, 3 juillet 2013, [en ligne], <http://www.wri.org/blog/2013/07/look-chinas-new-environmental-guidelines-overseas-investments>, (page consultée le 10 juin 2014).

HUANG, Meibo et Peiqiang REN, « L'aide étrangère de la Chine dans l'architecture de l'aide internationale », *Revue internationale de politique de développement*, [en ligne], 3 avril 2012, <http://poldev.revues.org/959>, (page consultée le 29 septembre 2012).

INFORMATION OFFICE OF THE STATE COUNCIL, CHINESE GOVERNMENT, *White Paper on China's Foreign Aid*, Beijing, Avril 2011.

KJOLLESDAL, Kristian, « Foreign Aid Strategies: China Taking Over? » *Asian Social Science*, vol. 6, no. 10, octobre 2010, 11 p.

LANCASTER, Carol, « The Chinese Aid System », *Center for Global Development Essay*, juin 2007, 8 p.

LANTEIGNE, Marc, *Chinese Foreign Policy, an introduction*, New York, Routledge, 2013, 192 p.

LARGE, Daniel, « China & the Contradictions of 'Non-interference' in Sudan », *Review of African Political Economy*, no. 115, 2008, pp. 93-106.

MALONE, David M., et Rohinton P. MEDHORA, « Development: Advancement Through International Organizations », *CIGI Papers*, no. 31, mai 2014, 20 p.

NIQUET-CABESTAN, Valérie, « China's Future Role in World Affairs: An Enigma? », *Politique étrangère*, Hors série, 2008/5, pp. 51-64.

NIQUET, Valérie et Sylvain TOUATI, *La Chine en Afrique : intérêts et pratiques*, Paris, Les études IFRI, 2011, 110 p.

MEDEIROS Evan S., *China's International Behavior*, Santa Monica, RAND, 2009, 247 p.

MEN, Jing et Benjamin BARTON (éd.), *China and the European Union in Africa: partners or competitors?*, Ashgate, Farnham, 2011, 279 p.

MICHEL, Serge et Michel BEURET, *La Chinafrique*, Hachette Littératures, Paris, 2009, 410 p.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, *La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique*, 12 janvier 2006.

MODI, Renu (éd.), *South-South Cooperation: Africa on the Centre Stage*, New York, Palgrave Macmillan, 2011, 243 p.

NATIONAL BUREAU OF STATISTICS OF CHINA, *International Cooperation*, [en ligne], 30 septembre 2012, <http://www.stats.gov.cn/english/internationalcooperation/>, (page consultée le 29 septembre 2012).

OCDE, *DAC Action-Oriented Policy Paper on Human Rights and Development*, 2007, 16 p.

OCDE, *Development Aid at a Glance, Statistics by Region: Africa*, 2012, 17 p.

OCDE, *Development Co-operation Directorate (DCD-DAC): DAC Glossary of Key Terms and Concepts*, [en ligne], 2014, <http://www.oecd.org/dac/dac-glossary.htm#ODA>, (page consultée le 23 mai 2014).

OCDE, *Development Co-operation Directorate (DCD-DAC): External Financing for Development*, 2014, [en ligne], <http://www.oecd.org/dac/financing-development.htm>, (page consultée le 19 juin 2014).

OCDE, *Gouvernance et développement*, 2014, [en ligne], <http://www.oecd.org/fr/cad/gouvernance-developpement/pagedaccueildroitsdelhommeetdeveloppement.htm>, (page consultée le 4 mai 2014).

OCDE, *Le déliement de l'aide : le droit de choisir*, [s.d.], [en ligne], <http://www.oecd.org/fr/developpement/ledeliementdelaidedroitdechoisir.htm>, (page consultée le 17 juin 2014).

OCDE, *Le Groupe d'étude Chine-CAD*, [en ligne], 2012, <http://www.oecd.org/fr/chine/legroupeetudechine-cad.htm>, (page consultée le 30 septembre 2012).

OCDE, *L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques*, [en ligne], 2012, <http://www.oecd.org/fr/apropos/>, (page consultée le 29 septembre 2012).

OCDE, *Perspectives du développement mondial 2010: Le basculement de la richesse*, Centre de développement de l'OCDE, 2010, 192 p.

OCDE, *The Paris Declaration on Aid Effectiveness and the Accra Agenda for Action*, 2005-08, 23 p.

PATEY, Luke Anthony, « State Rules: oil companies and armed conflict in Sudan », *Third World Quarterly*, vol. 28, no. 5, 2007, pp. 997-1016.

PEW RESEARCH, *Opinion of China*, 2014, [en ligne], <http://www.pewglobal.org/database/indicator/24/> (page visitée le 3 juin 2014).

PINA-GUERASSIMOFF, Carine, *La Chine dans le monde: panorama d'une ascension*, Paris, Ellipses, 2011, 287 p.

POLLET, Ignace *et al.*, « Neither Conflict, nor Comfort: The Co-habitation of Chinese and Belgian Aid in the D.R. Congo », *HIVA*, Leuven, 2011, 132 p.

SHIRK, Susan L., *China: Fragile Superpower*, New York, Oxford University Press, 2007, 320 p.

TIEZZI, Shannon, « Why Taiwan's Allies are Flocking to Beijing », *The Diplomat*, 19 novembre 2013, [en ligne], <http://thediplomat.com/2013/11/why-taiwans-allies-are-flocking-to-beijing/>, (page consultée le 2 mai 2013).

THE REALITY OF AID, *La Coopération Sud-Sud : Un défi pour le système de l'aide?*, Quezon City, IBON Books, 2010, 151 p.

TOMASI, Serge, « Does Aid Have a Future? » *OECD External Financing for Development*, janvier 2014, 10 p.

UNDP, *China: Enhancing policy dialogue and exchange on poverty reduction and South-South cooperation*, [en ligne], [s.d.], <http://web.undp.org/comtoolkit/success-stories/ASIA-China-povred.shtml>, (page consultée le 10 juin 2014).

WANG, Gungwu et Yongnian ZHENG (dir.), *China and the New International Order*, Londres et New York, Routledge, 2008, 316 p.

WOODS, Ngaire, « Whose Aid ? Whose Influence ? China, Emerging Donors and the Silent Revolution in Development Assistance », *International Affairs*, numéro 84(6), 2008, pp. 1205-1221.

WOUTERS, Jan *et al.*, *China, the European Union and Global Governance*, Cheltenham et Northampton, Leuven Centre for Global Governance Studies, 352 p.

ZHANG, Juyan, “Making sense of the changes in China’s public diplomacy: Direction of information flow and messages”, *Palgrave Macmillan*, vol. 4, no. 4, 2008, pp. 303–316.